

**TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)**

La ligne  
ANNONCES dernière page (sept col. en 6)..... 1<sup>re</sup> 75  
RECLAMES de ..... (cinq col. en 7)..... 3 50

FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7)..... 11  
CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7)..... 11

à BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Choiseul.  
AGENCE HAVAS, 8, rue de Choiseul.  
à PARIS : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.  
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

## Aujourd'hui 8 pages

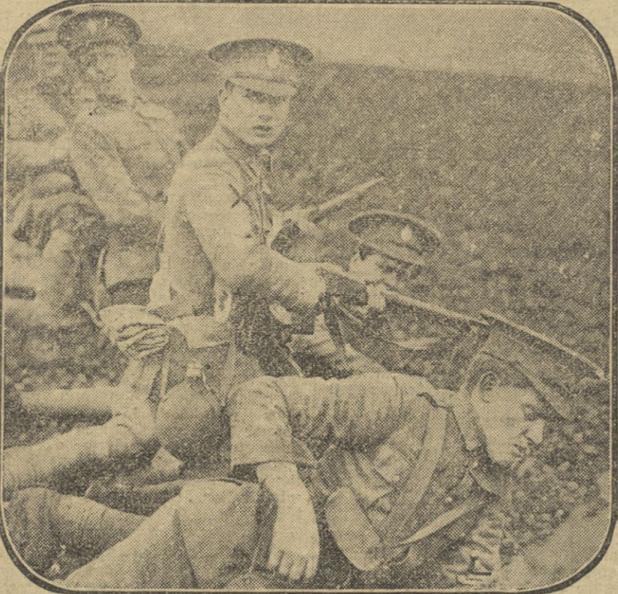
**PRIX DES ABONNEMENTS**

Gironde et les départements limitrophes : 3 mois 6 mois Un an  
Paris : 6<sup>fr</sup> 11<sup>fr</sup> 22<sup>fr</sup>  
Autres départements et Colonies : 6<sup>fr</sup> 12<sup>fr</sup> 21<sup>fr</sup>  
Étranger (Union Postale) : 9<sup>fr</sup> 18<sup>fr</sup> 36<sup>fr</sup>  
Abonnements d'un mois pour la France : 2<sup>fr</sup> 25<sup>fr</sup>

Les abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Choiseul.  
TÉLÉPHONE : De 8 h. à 29 heures, n<sup>o</sup> 82.  
De 20 h. à 5 heures, n<sup>o</sup> 86.  
PARIS, 8, boulevard des Capucines  
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 Inter.

### SUR LE FRONT BRITANNIQUE



QUELQUES TOMMIES EN TIRAILLEURS  
Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

## LA LEÇON DE VERDUN

La bataille, ou plutôt les batailles sous Verdun ont fait l'admiration au monde. Nous voudrions indiquer brièvement les motifs de confiance qu'elles inspirent aux Français.

En apparence, rien ne semble changé à la position des armées. Les Allemands n'ont pu rompre nos lignes, de même qu'au printemps et à l'automne de 1915 nous n'avons pas été forcés les leurs.

En réalité, tous ceux qui ont suivi attentivement les différentes phases de la campagne peuvent observer de notre côté un progrès considérable. Ce n'est pas seulement parce que l'adversaire avait déçu, centuplé ses moyens d'attaque et que son échec a été plus retentissant; cela c'est le résultat tangible qui frappe les esprits les plus superficiels. Il y a autre chose de beaucoup plus important, à savoir, chez les Français, une harmonie de plus en plus parfaite entre le commandement, la troupe et tous les éléments du combat.

Chose remarquable : cette merveille d'adaptation a été obtenue sans à-coup, sans changement dans le commandement suprême; seuls, parmi les belligérants, nous avons gardé, depuis le commencement de la guerre, la même autorité à la tête de nos armées. Ainsi, ce peuple qui on dit léger, ce régime qui, en temps de paix, fait une telle consommation d'hommes, ont montré dans la bonne comme dans la mauvaise fortune une fidélité inébranlable au chef qui paraissait mériter confiance; et cette force d'âme, cette discipline volontaire de toute une nation ne sont pas un des moindres tonnements de l'avenir. L'histoire dira que, par la confiance de sa foi, la France a su donner au commandement le calme et le sang-froid nécessaires à une si grande épreuve, et qu'elle lui a permis de mettre à profit les enseignements de l'expérience. Mais dans ce cadre fixe, les méthodes de guerre ne cessent pas de s'améliorer, et la valeur des hommes, loin d'être étouffée, put se produire librement.

Au début de la campagne et jusqu'à la bataille de la Marne, nous avons marché naturellement avec nos ressources du temps de paix; et si l'on songe que cet événement qui a presque décidé du sort de la campagne s'est produit moins de deux mois après le commencement des hostilités, on jugera sans doute, quelles que fussent les lacunes de notre préparation matérielle, que nos états-majors étaient parfaitement aptes à la guerre de mouvement. Arrêter, puis refouler des forces cinq ou six fois supérieures qui, par le viol de la Belgique, avaient réussi à tourner nos défenses de l'Est, restera l'éternel honneur des chefs que nous avait donnés l'avancement régulier.

A partir du mois de novembre 1914, il fallut s'adapter à un nouveau genre de combat que ni les alliés ni leur principal adversaire n'avaient complètement prévu, car les écrivains militaires allemands, aussi pénétrés que nous de la nécessité de l'offensive, ne considéraient la guerre de tranchées que comme un moyen d'attente et presque une infériorité. Dans ce nouveau mode de lutte, où les obstacles matériels jouent un si grand rôle, la puissance et l'ingéniosité de l'industrie allemande donnaient à nos ennemis un avantage énorme qu'il fallut regagner. En même temps, toutes les règles admises jusqu'alors sur l'emploi et la liaison des différentes armes se trouvaient bouleversées. On semblait piétiner sur place; mais chaque jour vit éclore une invention nouvelle; de

sorte qu'on a pu dire qu'en vingt mois l'art de la guerre avait évolué plus rapidement que dans l'espace d'un demi-siècle.

Toutefois, ce n'est pas seulement l'instrument, ce sont les hommes qui devaient se transformer et s'adapter. D'excellents esprits ne pouvaient se détacher des méthodes anciennes. Ils étaient, si l'on peut employer ces termes contradictoires, immobilisés dans la guerre de mouvement, aussi désorientés par la guerre de positions qu'un cavalier privé de son cheval. La force des choses amena les éliminations nécessaires et fit surgir des noms nouveaux tout comme les batailles éclatantes d'autrefois.

Dans ce laborieux effort d'adaptation, chacune de nos offensives d'Artois ou de Champagne a marqué un progrès, tantôt par la liaison plus complète de l'infanterie et de l'artillerie, tantôt pour le transport des réserves, tantôt pour le rôle des aviateurs. Chaque officier intelligent qui revenait du front notait l'avance obtenue et les lacunes qui subsistaient encore.

Or, à partir du 25 février 1916, on ne signale plus ni défaillance ni lacune. Un ancien professeur à l'École de guerre, colonel au début de la campagne, complètement plié aux méthodes nouvelles, conduit les opérations. Il a toute la confiance de ses chefs hiérarchiques et il n'a pas moins la confiance du soldat. Et nous, gens de l'arrière, nous avons le sentiment que l'armée française atteint son point de perfection.

Telle est la leçon de Verdun.

René MILLET,  
ambassadeur de France.

## Censure Américaine

Les Américains ont aussi leur censure, mais c'est pour les tatouages...

On sait combien s'est généralisé en Amérique, surtout dans les classes inférieures et parmi les jeunes gens, l'usage de se faire tatouer les bras, la poitrine, les jambes et d'autres parties du corps, avec des dessins de toutes sortes, mais qui pour la plupart sont des figures féminines. Cette mode, tirée des nègres et des peaux-rouges, s'est très répandue dans l'armée et dans la marine. Presque tous les soldats et les marins américains ont le corps recouvert de dessins étranges et très compliqués, où la fantaisie la plus diabolique se donne souvent libre cours. Les choses en sont arrivées au point que le gouvernement a dû se décider à créer un bureau spécial de censure, non pour créer des blancs dans les journaux, comme cela se passe chez nous, mais pour mettre un frein à l'immoralité des dessinateurs sur peau humaine. Le premier bureau de censure pour tatouages a commencé à fonctionner à San-Francisco de Californie, et son haut surintendant est le sergent Rooney. Tous les jeunes gens dont le corps porte des gravures qui seront jugées offensantes pour la morale ne seront pas admis à faire partie de l'armée ou de la marine. On sait qu'en Amérique il n'y a pas la conscription obligatoire.

## UNE FAILLITE

Un vers aussi fameux que mélancolique nous rappelle que « la justice est boiteuse, elle vient à pas lents ». La Grande Justice, peut-être, celle que la victoire assurera dans toute son ampleur. Mais il y a une petite justice de détail dont on peut savourer d'ores et déjà les effets. Vous en conviendrez en apprenant que l'Agence Wolff est en déconfiture. Elle ne donne pas de dividende cette année. Elle a perdu 80.000 marks l'année dernière, et l'année 1916 donne les plus sinistres espérances...

Voilà qui n'est pas fait pour nous contrister. Mais « comment le puissant est-il tombé ? » pour parler comme l'Écriture. Les dépêches coûtent cher, les abonnements ne rapportent pas. Les petits journaux créés depuis la guerre paient un pauvre petit tarif de 10 marks pour les communiqués, et les abonnés d'avant la guerre se refusent à subir la plus légère augmentation. C'est la faillite.

L'aventure est assez joyeuse. Elle prouve, d'abord, la sombre ingratitude du gouvernement allemand à l'égard de ses larbins. La pauvre Agence multiplie les mensonges, les platitudes, les calomnies et les bassesses sans compter. Mais on compte avec elle. On trouve que l'Empire n'en a pas pour son argent. Tout augmente, sauf la subvention à l'équipe officielle. A l'heure où l'on rationne les citoyens, on peut couper sans remords les vivres aux « reptiles », n'est-ce pas ?

Le refus des abonnés d'accepter le moindre supplément de taxe donne la mesure de la valeur qu'ils attribuent à ses informations. Notez que la pauvre Agence est la seule source de renseignements; qu'elle a le monopole des informations, des communiqués, des dépêches de l'extérieur... La belle affaire! avouent les abonnés. Il n'y a pas un mot de vrai dans ces papiers sales. Ce sont des dépêches truquées, des communiqués obligés mais mensongers. Le monde entier le sait. Fermez la fabrique, si vous voulez. On connaît votre infâme camelote.

On ne la méprise pas seulement, la boutique aux calomnies, on la menace en Allemagne. On l'accuse de maladresse, d'erreurs grossières, d'ambitions monstrueuses contre l'intérêt national. Les autorités civiles et militaires reçoivent des lettres de dénonciation où elle est traitée dans la boue. On demande sa déchéance...

Cet effondrement doit inspirer à Guillaume, qui n'ose même pas soutenir son équipe et entretenir le venin de ses reptiles, de curieuses réflexions. C'est peut-être le commencement de la débâcle. Une institution d'Empire croûle avec la boutique Wolff. A l'heure où les canards sont hors de prix, ceux de l'Agence officielle de l'Allemagne sont pour rien...

P. B.

## UN HÉROS DE L'AIR



L'aviateur BOILLOT,  
qui vient d'abattre un avion dans la région de Belfort  
Photo MEURISSE

## Les Sapins des Vosges ont fleuri !

Epinal, 18 mai. — Ces jours-ci, la population de la région est à la joie devant un phénomène assez rare qui s'est produit dans les Vosges : les sapins ont fleuri; or, parait-il, ce phénomène ne s'était pas produit depuis 1870, et, cette année-là, les sapins fleurirent chez les Allemands.

## LE SKI AQUATIQUE



DEMONSTRATION FAITE PAR L'INVENTEUR ITALIEN  
Photo MEURISSE

## LETTRES A UN BLEUET

Quelle joie depuis ma dernière lettre, mon cher Maxime! Dans l'instant que je me préparais de nouveau à vous écrire, ce coup de sonnette à ma grille, et soudain, entre deux lauriers en fleur, votre apparition inattendue, juvénile et glorieuse! J'eus peine à vous reconnaître tout d'abord, tant sous l'équipement militaire le jeune soldat qui me souriait me semblait viril et entraîné déjà.

Maintenant, je réfléchis à ce que vous m'avez fait connaître des dispositions de votre âme durant cette heure de causerie vibrante, et je m'étonne qu'au lieu d'être venu chercher près de moi quelque réconfort, ce soit au contraire vous qui m'avez laissé une sensation de calme et de lumineuse certitude.

Est-ce à dire que tous vos jeunes frères d'armes soient aussi à l'aise dans leur geste libérateur? Tous ont comme vous sans doute le sens du devoir et la volonté de l'accomplir; tous acceptent d'enthousiasme de donner leur vie pour la plus sainte des causes. Je veux cependant, parce que je vous sais capable de le comprendre, vous révéler sans trahir aucun secret un cas de conscience qui me fut apporté par un autre Bleuét, un garçon de votre âge.

Ce garçon, que j'avais connu enfant comme vous et perdu de vue ensuite, éprouvait une sorte de honte à m'ouvrir son cœur d'homme, où un conflit terrible se livrait. Pourtant, il était sûr à l'avance de ma sympathie; il n'ignorait pas que son père, mort depuis plusieurs années, et qui a laissé dans la science un nom honorable, avait été un de mes amis les plus estimés. Comment ce Français, ce bon patriote, qui ne se consolait pas de la perte de nos provinces après la guerre de 70, s'était-il laissé aller à épouser une jeune fille allemande qu'il avait rencontrée dans un de ses voyages d'étude au delà du Rhin? Fort de son amour et de son droit légitime, il avait ramené à Paris l'épouse aux yeux lilas et aux cheveux dorés qui avait ensorcelé sa raison déjà mûre. Un enfant était né, ce fils qui aujourd'hui se disposait à combattre pour la France... Et je revoyais en celui-ci les traits de sa mère, cette beauté un peu factice et illusoire, ces cheveux d'or, ces prunelles de fleurs d'avril. Et je tremblais de comprendre le cruel secret que retenaient encore ses lèvres... Enfin il me dit, en levant sur moi un regard angoissé :

— Vous qui vivez dans la familiarité du monde critique, vous pourriez peut-être m'apprendre si Eschyle ou Sophocle ont inventé pour les héros de leurs drames une situation aussi pleine d'horreur que celle où le destin m'a placé...

Il abaissa les paupières et continua rapidement :

— Mon premier grand chagrin avait été la mort de mon père. J'avais douze ans; je pensais que tant que ma mère vivrait, je n'aurais plus à verser de larmes aussi cruelles; et je reportais sur elle seule toutes les puissances d'affection de mon jeune cœur. Elle le méritait; elle était douce, tendre et profondément sensible. Une intimité parfaite s'établit peu à peu entre nous. J'étais tout pour elle; elle était tout pour moi. J'avais la fierté, à mesure que je grandissais, de me sentir devenir son défenseur, son soutien, le bras sur lequel elle s'appuierait lorsque la vieillesse commencerait à courber ses épaules. Je travaillais avec frénésie pour mieux répondre à sa

confiance. Nous en étions là lorsque la guerre nous surprit. Cet inoubliable mois de juillet 1914, nous les passions en Suisse dans le site le plus romantique et le mieux fait pour l'union des âmes. Repos délicieux, halte bienfaisante au milieu de mo effort. Tout à coup, le matin, comme j'venais de m'éveiller, je vis ma mère et trer dans ma chambre. Elle était livide; ses lèvres tremblaient l'une contre l'autre comme deux feuilles choquées par l vent. Elle me tendit sans mot dire le journal rédigé en allemand qu'elle lisait ce jour : c'était la nouvelle foudroyante inéluctable : on allait se battre!

— Eh bien! dis-je : nous n'allons pas rester ici un moment de plus. Faisons nos paquets. Il faut rentrer en France dès ce soir.

— Félix! implora-t-elle. Je ne comprenais pas; mais l'accent tragique de sa voix m'avait ému. Je saisi entre mes mains sa tête douloureuse qu'elle penchait sur moi, et je l'embrassai passionnément.

— Rentrer! Pourquoi faire? Tu n'es pas d'âge à aller te battre; tu n'as encore que dix-huit ans. Nous resterons ici, au contraire, pendant la tourmente. Ce sera vite fini sans doute.

Je la repoussai presque durement. — Notre place est en France! Tous les Français ne doivent-ils pas être en France, tandis que le pays est en danger? Si j'ai n'ai pas l'âge encore de me battre, je peux du moins me rendre utile; je peux, je dois me préparer pour le lendemain.

Le soir, nous nous séparâmes. C'était la première fois de ma vie que je la quittais. J'avais réfléchi qu'il valait mieux en effet la laisser dans ce paisible village suisse, et que sa présence à Paris pourrait lui attirer quelque désagrément; mais je ne doutais pas qu'elle fût devenue Française de cœur ni qu'elle eût rompu définitivement avec les liens qui l'attachaient à sa terre natale. Hélas! je me faisais illusion! Quand elle sut que mon tour était venu de répondre à l'appel, elle m'écrivit des lettres affolées, des lettres déchirantes, où s'exaspérait toute la révolte de ses entrailles : « Mon fils, me disait-elle, si tu meurs, je n'ai plus qu'à me tuer!... » Et elle me suppliait de me dérober à la mort, si je voulais qu'elle vive.

Mon jeune visiteur s'était tu; pendant quelques instants je respectai son silence; puis je me hasardai à lui demander tout bas :

— Et vos sentiments filiaux n'ont pas changé ?

— Peut-on ne pas aimer sa mère ? me répondit-il en tressaillant.

Puis, se redressant aussitôt, il ajouta : — J'ai une autre mère, la France; et c'est à elle que je dois tout sacrifier désormais.

Voilà, mon cher Maxime, la fatalité inexorable qui pèse sur cet innocent. Si le Je vous souhaiite à tous deux d'être épargnés. Puisse la Déesse aux yeux toujours ouverts qui préside au sort des batailles vous couvrir de son égide! Puisse-t-elle vous ramener dans les bras de vos mères dont les cheveux auront blanchi, jeunes hommes de qui j'ai vu les fronts dorés baignés de la lumière du matin!

JEAN BERTHER

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

Séance agitée à la Chambre

M. Briand obtient un Vote de Confiance

« Nous arrivons à une heure décisive où nous avons le droit d'avoir toutes les espérances, » déclare le chef du gouvernement.

Paris, 18 mai. — Pour la séance de rentrée, la Chambre est assez nombreuse, et les tribunes du public sont bien garnies.

ELOGES FUNEBRES

Le président prononce tout d'abord l'éloge funèbre de M. Arthur Legrand, député de la Manche, et de M. Joseph Ribet, député de la Haute-Garonne, morts pendant les vacances parlementaires.

LE TORPILLAGE DU NAVIRE-HOPITAL « PORTUGAL »

Le président lit ensuite un télégramme du président de la Douma de l'empire russe protestant contre le torpillage du navire-hôpital « Le Portugal », auprès des parlements étrangers.

Le président lit le télégramme qu'il a envoyé en réponse à l'Adresse de la Douma pour protester contre cet odieux attentat.

Les Crédits provisoires

INTERDICTION DES EMISSIONS FINANCIÈRES NOUVELLES

La parole est donnée au ministre des finances, qui dépose un projet de loi donnant l'autorisation de restriction des émissions de valeurs mobilières pendant la guerre.

M. Raoul Peret, rapporteur général de la commission du budget, appuie la demande de discussion immédiate. Toutes les ressources du pays devant être réservées à la défense nationale, le projet interdit l'émission et la mise en vente de titres des Etats étrangers, des villes, Sociétés, etc., sans exceptions qui pourraient être autorisées par le gouvernement.

M. Louis Dubois demande des explications supplémentaires, le projet n'ayant été ni imprimé, ni distribué, et n'ayant été lu qu'hier à la commission du budget.

M. Klotz, président de la commission du budget : Nous avons lu hier le projet à la commission et tout le monde a été d'accord qu'il y avait lieu de voter en dehors des formalités ordinaires, vu la nécessité d'agir vite pour réserver toutes les ressources et épargner du pays à la défense nationale.

La Chambre, assez houleuse, interromp M. Dubois, qui regrette qu'on n'ait pas consulté la commission du commerce. Il voit, d'ailleurs, un avantage à adopter le projet en ce qui concerne les émissions étrangères. Mais il n'admet pas qu'on mette dans le même cas les valeurs françaises à un moment où l'on a besoin de reprendre la vie économique et par conséquent de créer de nouvelles entreprises.

L'orateur regrette la disposition qui permettra au ministre des finances de donner son estampille officielle à telle ou telle valeur. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.)

Intervention de M. Ribot

M. Ribot, ministre des finances, répond qu'il n'a jamais entendu interdire la mise en vente de titres déjà émis. Il ne s'agit que d'empêcher l'introduction de valeurs nouvelles. On avait déjà commencé. Or, il s'agit de mobiliser nos capitaux uniquement pour les besoins de la défense nationale, qui absorbe toutes nos facultés.

Nous sommes prêts, dit M. Ribot, à prendre cette responsabilité comme nous en avons pris de plus importantes. Nous prendrons les mesures nécessaires pour le relèvement économique, le moment venu ; mais nous devons, comme on l'a fait en Angleterre, réserver toutes nos ressources pour les nécessités de l'heure présente. Nous serons très larges pour les Sociétés qui ont pour but d'aider les industries de la défense nationale. Nous vous demandons de voter ce projet, dont nous prenons toute la responsabilité. (Applaudissements prolongés.)

M. Plichon (Nord) demande au ministre de ne pas empêcher la reconstitution de nos industries du Nord, absolument minées par l'ennemi.

M. Ribot : Non seulement nous n'entraverons pas la reconstitution financière des industries des pays envahis, mais nous les aiderons de tout le concours de la puissance publique. (Applaudissements.)

On vote l'urgence et le passage aux articles.

Un amendement de M. Louis Dubois, limitant l'effet de la loi aux valeurs étrangères, est repoussé par 348 voix contre 96.

M. Moutet (socialiste) propose qu'aucun emprunt étranger ne puisse être autorisé sans une loi au lieu d'un décret. Le projet actuel est le commencement de l'assainissement du marché ; il faut le compléter, en décidant que le régime de l'interdiction ne soit levé que par une loi.

Est-ce qu'un établissement de crédit n'a pas annoncé un emprunt de l'Etat de Santa-Fé ? demande-t-on à l'Extrême-Gauche.

M. Ribot : C'est précisément l'annonce de cette petite émission qui m'a fait vous demander en hâte le vote de cette loi. Mais cette loi n'est faite que pour la guerre. Ce n'est pas le moment de discuter la future politique financière du gouvernement, et c'est pourquoi je vous demande de repousser l'amendement Moutet.

L'amendement Moutet est repoussé par 289 voix contre 191.

L'ensemble est voté par 485 voix contre 3.

Les Demandes d'Interpellation

VIFS INCIDENTS

Le président lit la liste des interpellations, dont celle de M. Albert Favre « sur les raisons qui ont motivé la mise en état de défense insuffisante de la région de Verdun au dix-neuvième mois de la guerre ».

Le président du conseil, M. Briand, demande que la fixation de la date des interpellations ait lieu demain, en la présence de celui-ci.

Pour celle de M. André Hesse sur l'explosion de La Pallice, il faudra attendre le retour de Russie de M. Albert Thomas, secrétaire d'Etat à l'Artillerie. Quant à M. Albert Favre, le président du conseil le laisse s'expliquer sur la date. (Très bien !)

De son banc, le député de la Charente-Inférieure rappelle les résolutions de la commission de l'armée, hier. Son interpellation vise aussi les responsabilités engagées, les sanctions prises. Ou le gouvernement donnera à la commission de l'armée des explications suffisantes, et il ne développera pas son interpellation ; ou les explications du gouvernement seront insuffisantes et l'orateur en saisira la Chambre, au besoin en comité secret. (Applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche.)

Il propose donc de surseoir à la discussion.

M. Briand réplique qu'il fait toutes réserves sur la procédure suggérée de M. Favre.

Il est bien entendu, dit-il, que je fais toutes réserves sur le libellé de cette interpellation, et que le gouvernement, dans ma personne, reste juge de la question de savoir, au cas où M. Albert Favre ne serait pas satisfait, le gouvernement ne demanderait pas à la Chambre d'ajourner ce débat. (Exclamations à l'extrême-gauche. Agitation.)

Le président du conseil, tourné vers les bancs des socialistes, s'ajoute :

Il est entendu que vous aurez la liberté de faire ce que vous voudrez et maintenant aussi. Je ne vous en retire la responsabilité. (Applaudissements.)

Le député socialiste Alexandre Blanc, qui a déposé une interpellation, déclare, répondant à M. Briand, qu'il ignorait que son interpellation sur l'interdiction d'une conférence visait le ministre de l'Intérieur.

L'apparition du député socialiste du Gard, qui est allé récemment conférer en Suisse, à Kienthal, en compagnie de ses deux col-

lègues socialistes, Raffin-Dugens et Brizon, avec les socialistes boches, provoque de vives protestations à droite et à gauche. On lui crie : « Vous ne devriez pas être ici ! Allez à Kienthal ! » et autres apostrophes énergiques. Quelques socialistes protestent contre les traits lancés à Alexandre Blanc.

M. Outrey leur crie : « Ayez donc le courage de votre opinion ! »

Le vacarme est intense. M. Alexandre Blanc, qu'on n'entend pas, lance à ses antagonistes des paroles qui se perdent. A droite, on crie au député socialiste : « A la porte ! A la porte ! » Le président ne cesse de faire observer à l'orateur qu'il doit parler uniquement sur la fixation de la date.

Le président ne cesse d'agiter sa sonnette pour faire taire les interrupteurs. Mais le vacarme continue, une partie des socialistes soutenant avec force leur collègue Alexandre Blanc. Celui-ci crie qu'il est prêt à donner à la discussion toute l'ampleur qu'il faudra si on ordonne la discussion immédiate.

Après observations de M. André Hesse, dont l'interpellation est renvoyée, se produit un débat important que l'on sentait « dans l'air ».

LE DEBAT S'ENVENIME

M. Ch. Bernard demande alors à interpellier sur la censure.

M. Briand déclare que la question a été réglée dans une précédente interpellation. Il demande que cette interpellation soit fixée à la suite des autres, et rappelle qu'en ce moment le Parlement doit ne pas encombrer son ordre du jour de questions qui ne seraient pas d'un intérêt vital.

Voix à gauche : Le Parlement a accompli une œuvre à laquelle le gouvernement aurait dû rendre hommage.

M. Briand : Le gouvernement, en adressant au Parlement la sollicitation qu'il lui adresse en ce moment, lui rend hommage en lui demandant de ne pas lancer à chaque instant des interpellations qui tiennent trop de place dans nos délibérations. La collaboration du Parlement et du gouvernement doit être utile à la défense nationale, et je suis prêt à l'assurer, etc.

Voix à l'extrême-gauche : Il est temps ! (Rumeurs, agitation.)

M. Briand : J'ai toujours été partisan de cette collaboration. En aucun cas le gouvernement ne s'y est refusé. Il vaut mieux que nous soyons d'accord que de rester dans un état de méfiance qui ne pourrait durer. Tout ce que le gouvernement peut faire, en respectant le principe de la séparation des pouvoirs, il l'a fait, sans laisser diminuer sa personne par les commissions de la Chambre. Des mon arrivée au pouvoir, j'ai donné aux commissions de la Chambre les facilités qu'elles réclamaient à juste titre. A aucune époque, dans des circonstances aussi difficiles, un ministre des affaires étrangères n'a été plus loin dans ses explications. Nous arrivons à une heure décisive, où nous avons le droit d'avoir toutes les espérances. (Vifs applaudissements, sensation.)

M. Briand poursuit : J'ai le droit de dire que si la confiance entre le gouvernement et la Chambre est réelle, intime, — et c'est le vœu de tous — qui, lui, est un profondément, — il dépend de nous que l'aurore de la victoire rayonne demain dans les plus de notre drapeau. (Salve d'applaudissements prolongés.)

Le gouvernement fera, lui, ce qu'il faudra pour que cette confiance règne ; mais si vous sentez en vous des arrière-pensées, si vous n'êtes pas capables de cette collaboration dans l'intimité que j'ai dite, vous devez le lui manifester tout de suite ; notre devoir est de faire place à d'autres qui sont plus dignes de votre confiance. (Applaudissements.)

Je dis que si, en temps de guerre, une atmosphère de méfiance existe entre le gouvernement et le Parlement, la détruire dès le début est un devoir devant le pays.

Le président du conseil s'écrie : « Si y a un gouvernement qui a besoin de se dresser, fier, devant le monde entier, c'est le gouvernement de la noble France. Si nous sommes d'accord, il faut le dire tout de suite ; si nous ne le sommes pas, il faut le dire aussi. Mais ce qui n'est pas admissible, c'est que le gouvernement soit sans cesse déformé de sa tâche. (Exclamations à l'extrême-gauche, agitation.)

Il faut vous entendre avec lui pour discuter les questions urgentes, et, pour cela, ne vaut-il pas mieux que nous soyons d'accord dès les premiers jours ? Et lorsqu'une question comme celle de la censure est posée, je vous demande de ne pas insister.

J'ai fait, dit M. Briand, à votre commission de l'armée, une proposition de loi de réorganisation de la censure afin de réduire les incidents au minimum. Je vous le répète : si vous n'avez pas confiance en ma parole, dites-le ! (Très bien ! à gauche et au centre.)

M. BRIAND A GAIN DE CAUSE

M. Charles Bernard, répondant au président du conseil, déclare « avoir recommandé tous les jours », ce qui n'empêche pas la Chambre de voter à mains levées le ren-

voi de son interpellation à la suite des autres.

Les Baux à Ferme

La discussion du projet sur les baux à loyers devait être suivie de celle du projet concernant la résiliation des baux à ferme et de métagage par suite de la guerre, qui est inscrite à l'ordre du jour de cette séance.

La Chambre aborde la discussion générale par des observations de M. Jobert, et la termine par un discours de M. Duffrêche.

On vote l'article 1er d'après lequel les baux ruraux antérieurs au 1er août 1914 seront résiliables, conformément aux dispositions exceptionnelles prévues dans le projet, sans préjudice des causes prévues par le droit commun ou les conventions entre parties.

La séance est levée. La prochaine est fixée à demain. (Interpellations.)

Le Gouvernement demande 7 milliards 851 millions de Crédits

De nouveaux Impôts sur les Vins, Alcools, Sucre et Tabacs

Suppression du Privilège des Bouilleurs de Cru

Paris, 18 mai. — M. Ribot, ministre des finances, a déposé à la Chambre des députés le projet de loi sur les crédits provisoires applicables au troisième trimestre de 1916. Le montant de ces crédits s'élève à 7 milliards 891 millions 352,744 fr. pour le budget général et à 619 millions 742,771 fr. pour les budgets annexes.

L'exposé des motifs contient un intéressant développement sur la situation de la trésorerie et celle de la Banque de France, ainsi que sur les moyens de réduire l'emploi de la monnaie par les paiements en chèques ou en virements. Il montre ensuite les difficultés de payer nos achats à l'étranger et indique les mesures prises pour remédier à la hausse des changes.

A mesure que la guerre dure, il est indispensable que le pays accepte de faire de plus grands sacrifices. Les emprunts que nous sommes obligés de faire pour la défense nationale entraînent les charges croissantes auxquelles il est sage de pourvoir, même avant la conclusion de la paix, dans la mesure où le permet l'état de la fortune publique et des revenus particuliers.

Le ministre des finances propose donc de relever les impôts directs et les contributions indirectes sur l'alcool, les vins, bières et cidres, le sucre et le tabac, de manière à assurer au Trésor un supplément de recettes de plus de 900 millions. Les prévisions pour les recettes sont les suivantes :

1° Doublement de la part de l'Etat dans les contributions foncières, la cote personnelle et mobilière et les patentes. Augmentation de recettes prévues, 275 millions.

2° Relèvement de 2 à 5 % du taux de l'impôt général sur le revenu. Résultat, 60 millions.

3° Doublement des taxes sur les mines, les voitures, les chevaux, les billards, les cercles et de toutes taxes assimilées. Résultat, 27 millions.

4° Création d'une taxe d'Etat sur les chiens. Résultat, 22 millions et demi.

5° Relèvement de 4 à 5 % de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et des taxes sur les tantièmes d'administrateurs ; élévation de 8 à 10 % sur les lots ; de 5 à 6 % sur le revenu des valeurs mobilières étrangères non abonnées, ainsi que sur les fonds d'Etats étrangers. Résultat, 38 millions.

6° Relèvement à 400 fr. par hectolitre du droit de consommation sur l'alcool et suppression du privilège des bouilleurs de cru. Sont portés notamment à 0 fr. 80 par hecto le droit de fabrication sur les bières ; à 5 fr. par hecto, le droit de circulation sur les vins ; à 3 fr. par hecto, le droit de circulation sur les cidres, poirés et hydromels ; à 15 fr. par kilo, le droit sur les raisins secs.

7° Relèvement du prix des tabacs à 15 fr. par kilo pour le scaterlati en paquet de 40 grammes et à 14 fr. 30 pour le scaterlati au détail.

8° Elévation de 25 à 40 fr. les 100 kilos du droit sur les sucres.

L'ensemble des mesures fiscales proposées paraît donc devoir rapporter au

Trésor la somme de 907 millions environ en prenant pour base la situation actuelle de la matière imposable, savoir :

Contributions directes, 384 millions ; valeurs mobilières, 38 ; contributions indirectes, 485. Total, 907 millions.

En ce qui concerne l'alcool, le ministre propose de détacher du projet de loi actuellement soumis à la Chambre deux articles, pour porter immédiatement, pendant la guerre, le droit de consommation à 400 francs, et supprimer le privilège des bouilleurs de cru.

La restriction de l'alcoolisme s'impose de façon urgente ; il n'est pas permis, en temps de guerre, de laisser subsister un fléau qui paralyse le travail national et réduit les forces du pays.

D'autre part, les mesures déjà prises pendant la guerre dispensent d'examiner, pour l'instant, quelques-unes des questions qui paraissent devoir soulever le plus de débats ; c'est ainsi que l'étude du monopole de l'alcool d'industrie se trouve dépourvue d'intérêt pratique, à raison de la réquisition générale des distilleries de grains, mélasses et betteraves, et de la prohibition de l'importation.

L'IMPOT SUR LE REVENU

L'exposé des motifs fait connaître le nombre des déclarations faites pour l'impôt sur le revenu. Il a été de 163.107, dont 60.388 pour la Seine et 102.719 pour les autres départements ; 173.000 personnes ont déclaré que leur revenu était inférieur au minimum légal. On estime à 310.000 environ le nombre des assujettis. L'ensemble du revenu déclaré s'élève à 1 milliard 363 millions pour la Seine, et 1 milliard 586 millions pour les départements. Cette première expérience de l'impôt sur le revenu, qui s'est poursuivie dans des conditions évidemment défavorables, donne donc des résultats encourageants.

M. Ribot est d'avis de la laisser continuer sans toucher à aucune des dispositions de la loi du 15 juillet 1914. Il faut donner aux contribuables le temps de s'accoutumer à cette forme d'impôt et de reconnaître spontanément que la déclaration a pour eux, aussi bien que pour l'administration, des avantages incontestables.

AU SÉNAT

Paris, 18 mai. — La reprise des séances publiques du Sénat a amené un très grand nombre de sénateurs.

ELOGES FUNEBRES

Le président prononce d'abord l'éloge funèbre de M. Beaupin, sénateur de la Nièvre, puis de M. Fiquet, ancien maire d'Amiens, sénateur de la Somme.

Les Loyers

M. Léon Bourgeois, garde des sceaux par intérim, dépose un projet de loi relatif aux loyers.

Sur la proposition de M. de Selvas, le projet de loi est renvoyé au bureau pour nomination d'une commission de dix-huit membres et pour avis à la commission des finances.

Les Œuvres charitables

Puis, le Sénat reprend la discussion de la proposition de loi relative aux œuvres qui font appel à la générosité publique.

M. de Lamarzelle continue ses observations. Le but de la proposition, dit-il, est d'appliquer à une certaine catégorie d'œuvres le régime de l'autorisation de soumettre ces œuvres au bon vouloir de M. le ministre de l'Intérieur, ce qui motive les protestations du sénateur du Morbihan.

M. Magny, rapporteur, répond brièvement à M. de Lamarzelle :

Si quiconque est libre, dit-il, de faire la charité, cela est vrai quand il s'agit de la charité faite avec son argent. Mais dans le cas qui nous occupe, il s'agit de la charité en faisant appel à la générosité. Seules, les Associations reconnues d'utilité publique jouissent de la capacité juridique complète et reçoivent dons et legs avec l'autorisation du gouvernement. Elles peuvent faire appel à la générosité publique sans autorisation.

A droite. Il faut le dire dans la loi. Le rapporteur : Cela est inutile ; leur comptabilité est contrôlée. Il ne s'agit actuellement que des Associations non reconnues d'utilité publique.

Nous n'avons jamais vu dans la proposition de loi une arme dirigée contre certaines œuvres ; nous y avons vu un moyen de protéger les œuvres intéressantes qui se sont fondées au cours de la guerre. Le Sénat, partageant l'opinion de la commission, voudra adopter la proposition qui lui est soumise.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 19 mai 1916

Mariage Moderne

PAR

RESCLAUZE DE BERMON

— Cela repose de la vie qui est méchante et triste, a repris Roger avec cette voix qui me remue jusqu'au fond de l'âme. Vous avez besoin de calme, je le sens. Voulez-vous rester ici quelques jours encore ?

— Mais votre service ? — Je repartirai seul. — Le laisser partir seul ! Le livrer aux entreprises de cette femme, ou tout simplement aux hasards d'une rencontre ? Une jeunesse horrible m'a tordu le cœur. Il a insisté :

— Vous ne voulez pas ? — Non. Nous partirons ensemble. Dieu m'est témoin que j'ai fait un effort surhumain pour prononcer ces mots d'une voix naturelle. Mais la secousse violente que venait d'imprimer à mon âme les images évoquées s'est traduite par une dureté d'accent qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'atténuer.

Roger a lâché sa main et, froissé sans

doute, dans un bon mouvement méconnu : « A votre aise, a-t-il répliqué sèchement. Sans ajouter un mot, il s'est levé, a allumé un cigare et s'est enfoncé dans une des allées tournantes, celle que j'avais prise le soir où j'épiais le rendez-vous de Marguerite. Ironie des choses !

Eh voilà ce que, désormais, sera notre vie : une suite de meurtrissures, de soupçons injustes qui glaceront les plus sincères retours de tendresse. — Qu'ai-je fait ? De quel crime me suis-je rendu coupable pour mériter de souffrir ainsi ?

24 septembre. — Notre séjour ici touche à sa fin. Roger ne me boude pas. Il se contente d'être correct et froid. Ma vie tout entière est suspendue à ses lèvres, à ses regards. Il ne semble pas s'en douter, et cela me tue.

Maman a engagé pour demain les Seignalens à déjeuner. Gaston est un personnage, maintenant. Des ovations enthousiastes ont salué son installation à la mairie. On lui reconnaît aussi, comme médecin, une valeur professionnelle dont il fait bénéficier gratuitement ses administrés. En un mot, c'est le dieu du jour.

Mon père lui a conservé une affection toute paternelle. Il est surprenant que notre mariage manqué n'ait pas jeté un froid entre les deux familles. Seul, M. Seignalens a boudé un peu.

Quant à Gaston, c'est une nature très droite que je crois, d'après tout ce que l'on m'a dit, foncièrement généreuse.

25 septembre. — Oh ! si Gaston disait vrai ! Si d'une réconciliation douloureuse était né, comme un gage de bonheur et de paix, le petit ange

que mes transports de jeune épouse avaient appelé en vain ! Serait-ce vraiment là la cause bénie de mes traits tirés, de ma fatigue, de mes malaises ?

Depuis que cet espoir s'est glissé en moi, j'appelle désespérément une certitude. Il me semble que je ne survivrais pas au choc d'une déception.

C'est égal ! la destinée est vraiment bizarre ! Mon mari ne soupçonne rien encore. Je ne lui annoncerai que lorsqu'il n'y aura plus aucun doute la grande nouvelle dont je ne sais s'il se réjouira.

Et celui qui m'a appris ce que j'ignorais moi-même, c'est le prétendant évincé, le fiancé de mes jeunes années, l'homme qui m'a aimée et qui, j'en ai la conviction, m'aime encore... m'aimera toujours.

Tandis que mon père et M. Seignalens allaient examiner l'effet prodigieux de nouveaux engrais sur les récoltes d'automne, Roger, Gaston, ma mère et moi étions restés seuls, assis sous le marronnier.

Je crois que mon mari s'ennuyait prodigieusement dans la société de sa belle-mère et d'un petit bourgeois provincial, pour lequel sa bienveillance affectée se teinte d'une demi-hauteur que je trouve fort impertinente.

Préchant de ce qu'il a un rapport à terminer, Roger nous a quittés. Un instant après, on est venu prévenir ma mère que les enfants auxquels elle fait le catéchisme l'attendaient. Gaston et moi sommes restés seuls.

Pour arriver jusqu'à nous, le soleil narguait de ses rayons obliques l'épaisseur des feuillages. Il faisait une chaleur lourde, fatigante, sans air qui m'oppressât un peu. J'éprouvais le besoin de changer de place. — Voulez-vous que nous longions le ruisseau ? a-t-il demandé. Il y a de l'ombre ;

nous y trouverons peut-être un peu de fraîcheur.

— Volontiers. Ensemble, nous nous sommes éloignés, en continuant la conversation qui avait fait fuir mon mari, parce qu'elle roulait sur un tas de petites questions locales. Après quelques minutes, Gaston m'a demandé :

— Est-ce que vraiment tout cela vous intéresse ?

— Mais oui, beaucoup. Il s'agit de personnes que je connais, dont j'ai entendu parler enfant, qui vivent dans un pays que j'aime...

— Et où l'on continue à vous aimer. Vous ne vous doutez pas de toutes les sympathies que vous y avez laissées.

— Mais si, j'en suis sûr. Si vous saviez combien je trouve pénible, à Paris, de circuler sans cesse dans une foule affairée, où le hasard seul fait rencontrer un visage ami ! C'est pour moi une douceur très vraie que de voir les chapeaux défoncés et les casquettes informes de nos braves paysans se soulever à mon passage, tandis que les vieilles femmes et les jeunes pastoures me regardent encore de gracieux : « Bonjour, mademoiselle Yvonne. »

— Nous devons pourtant vous sembler bien rustiques, à vous, une Parisienne...

— D'occasion... permettez.

— Ah ! par exemple, s'est-il écrié, voilà qui m'étonne ! Comment ! vous vous défendez d'être Parisienne ?

— Je ne m'en défends pas. Je refuse d'usurper un titre auquel je n'ai pas droit, voilà tout.

— Vous le portez si bien !

— C'est pour vous moquer ? — Vous savez que je n'en ai nulle envie ; pas plus, d'ailleurs, que de vous débiter de

fade compliments... Mais qu'avez-vous donc ? Vous avez l'air fatiguée... Voulez-vous mon bras ?

— Prenez d'un malaise subit, je me sentais défaillir presque. Un appui m'était nécessaire. J'ai accepté celui qui m'était offert.

— Retournez, a-t-il dit... voulez-vous ? — Nous avons fait quelques pas, après lesquels j'ai senti qu'il m'était impossible d'aller plus loin. Gaston a considéré avec attention mon visage qui, sûrement, se décomposait.

— Asseyez-vous, a-t-il dit avec autorité et trop loin ; vous ne pouvez pas aller jusque-là. Dégrafez votre corset... Voulez-vous me permettre de desserrer votre col.

Je voyais une inquiétude dans son regard. Il souriait, cependant, en disant : — C'est le docteur Seignalens qui vous offre ses services, Madame. Ce ne sera rien, d'ailleurs... Appuyez votre tête à l'arbre... là... c'est bien...

Un bourdonnement a implié mes oreilles ; le brouillard qui m'enveloppait s'est épaissi... J'ai perdu connaissance.

Quand mes yeux se sont rouverts, Gaston était agenouillé auprès de moi, me balçant les tempes d'eau fraîche. Il était étonnamment pâle.

— Qu'est-ce ? a-t-il dit en essayant de soulever ma tête que soutenait en de ses bras.

— Rien ; un vertige... Vous ne souffrez pas ?

— Non, du tout... Je crois que je me suis sottement évanouie.

— Cela vous arrive quelquefois ?

— Jamais.

## LE DUEL DE VERDUN

### Nouvelle Offensive à l'Ouest de la Meuse

Paris, 18 mai. — L'ennemi, par sa persistance à parler de la cote 304, démontre son intention de passer, sur ce secteur à l'ouest de la Meuse, à une nouvelle offensive. On signale que deux nouvelles divisions allemandes ont été amenées de ce côté pour remplacer sans doute les régiments poméraniens, fortement amochés à la suite de leurs assauts sur la cote 304.

### Nouveau Bombardement de Verdun

Paris, 18 mai. — M. Revaux, député de Montmédy, qui revient de Bar-le-Duc, a dit rapporter de son voyage une impression d'admiration sans bornes pour nos admirables troupes, dont le moral est excellent et l'entrain magnifique. Depuis dimanche, les Allemands ont recommencé à bombarder Verdun; quantité d'obus de tous calibres et de nombreuses bombes incendiaires pleuvent sur la malheureuse cité.

### M. Poincaré à Châlons-sur-Marne

Paris, 18 mai. — Le Président de la République, accompagné de M. Briand, président du conseil et du général Rogues, ministre de la guerre, s'est rendu hier matin, par train spécial, à Châlons-sur-Marne, où il a passé la journée. Le chef de l'Etat est rentré à Paris hier soir, à cinq heures dix. Il a été salué à son arrivée à la gare de l'Est par le général Dubail, gouverneur militaire de Paris.

## Etats-Unis et Allemagne

### M. Lansing refuse d'adhérer à une Proposition concernant les Sous-Marins

Washington, 18 mai. — Une Note a été transmise par le comte Bernstorff au secrétaire d'Etat; elle propose que les commandants de navires marchands soient avertis de ne pas tourner leurs navires vers les sous-marins et de ne pas s'approcher. L'Allemagne citait comme exemple le cas du steamer hollandais « Baoncoeng », qui fut torpillé pour s'être approché du sous-marin afin d'abréger les formalités de la visite. M. Lansing a répondu que les Etats-Unis ne donneraient pas les avertissements demandés.

### Trois Américains à bord de l'« Erretria »

New-York, 18 mai. — Le consul américain de La Rochelle télégraphie à Washington que trois Américains se trouvaient à bord du vapeur anglais « Erretria », qui fut torpillé.

### Américains tués à bord d'un Navire hollandais

Londres, 18 mai. — Le steamer hollandais « Balavier-V », qui a coulé mardi au large des côtes orientales anglaises, portait des passagers américains qui ont été tués par l'explosion. Le navire avait été atteint par les traverses.

## En Italie

### Huit Personnes tuées près d'Udine

Rome, 18 mai. — Au cours d'une nouvelle incursion, les aviateurs ennemis ont lancé hier plusieurs bombes sur Udine, dont une tombée dans la banlieue a fait huit victimes.

### Entrevues de M. Nisard et du Pape

Paris, 18 mai. — L'« Homme enchaîné » reçoit de Rome la confirmation de la nouvelle qui avait été publiée à plusieurs reprises par divers grands journaux italiens. M. Nisard, ancien directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, et qui a été le dernier ambassadeur de la République française auprès de Vatican, a eu deux longues entrevues avec le pape. On assure qu'il aurait été chargé d'une mission auprès de Benoît XV.

### Les Avions autrichiens ont bombardé le Train de la Reine d'Italie

Rome, 17 mai. — Des voyageurs arrivés à Rome, affirment que l'escadrille d'aéroautrichiens qui bombardait avant-hier Venise et Mestre, suivit ensuite la voie ferrée Venise-Bologne. A ce moment, partait de Venise un train direct composé de deux voitures royales, où avaient pris place la reine Hélène, revenant du front, et les deux princesses royales Yolande et Mafalda.

Lorsque le train arriva à Mestre, vers neuf heures du soir, deux fortes détonations retentirent. C'étaient les aéroautrichiens qui, précédemment informés de la présence dans le train des membres de la famille royale, poursuivaient le convoi et étaient bombardés par l'artillerie italienne. Les aéroautrichiens, protégés par les nuages, lancèrent des bombes, dont une tomba sur la voie sans causer de grands dégâts. Toutes les lumières furent éteintes et le train partit, poursuivi par l'escadrille ennemie, bientôt illuminée par des projecteurs électriques. Le convoi arriva sans encombre à Padoue, où une imposante manifestation de sympathie fut faite à la souveraine et aux princesses royales.

Après Padoue, aucun incident ne vint troubler le voyage.

## En Allemagne

### Les Socialistes allemands contre la Cession de l'Alsace-Lorraine

Zurich, 18 mai. — Sous les auspices du « Vorwärts », et par ordre de la direction du parti socialiste allemand, M. Wendel, député du Reichstag, vient d'écrire une brochure dans laquelle se trouvent exposées les idées de la majorité de la Sozialdemokratie sur la question de l'Alsace-Lorraine.

M. Wendel affirme que la politique que son parti a suivie depuis le 4 août 1914 a été légitime, et se justifie par des raisons de défense nationale. Il ajoute que son parti s'élève, pour des raisons économiques et prolétariennes, contre l'idée d'une cession de l'Alsace-Lorraine.

### La Question des Représailles et von Jagow

Londres, 18 mai. — On sait qu'une interview a été accordée par von Jagow, le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, au « Chicago Daily News ».

Von Jagow, rappelle-t-on, essaya d'établir, en discutant le mot « représailles », que l'Allemagne abandonnait certaines pratiques sous-marines, l'Angleterre devrait abandonner le blocus.

Voici la conclusion de cette interview :

« Au sujet du renoncement de la guerre sous-marine contre les navires de commerce, tel qu'il y était fait allusion dans la réponse à l'Amérique, je demandai, dit notre confrère américain, si ce renoncement devait être considéré comme subordonné à quelque action effective entreprise dans le but d'obliger la Grande-Bretagne à se conformer au droit international. — Nous y avons renoncé, répondit von Jagow, mais vous pensez bien que nous ne tenons pas à encourager et à favoriser les actes illégaux de la Grande-Bretagne en donnant à nos ennemis l'assurance écrite d'une impunité permanente et indéfinie. »

## En Angleterre

### L'Avance de l'Heure

Londres, 18 mai. — Le bill tendant à avancer les pendules d'une heure pendant les mois d'été a été voté définitivement par les lords. Il a reçu hier après-midi l'assentiment royal et entrera en vigueur la nuit de samedi à dimanche.

### Retard dans la Discussion de la Loi militaire

Londres, 18 mai. — Il sera impossible d'insérer au recueil des actes législatifs la nouvelle loi militaire cette semaine, comme on l'avait espéré. Demain, aura lieu la discussion en seconde lecture, à la Chambre des lords; des amendements sont probables, et le bill devra retourner aux Communes. La sanction royale est improbable avant mercredi ou jeudi. La loi entrera en vigueur trente jours après.

### Hausse du Charbon anglais

Newcastle, 18 mai. — Le prix du charbon pour navires a monté fortement : la tonne est payée 60 sh.

### M. Asquith quitte l'Irlande

Dublin, 18 mai. — M. Asquith est parti pour Cork.

### Contre les Agents de la Défaite

#### UN PROCES A LONDRES

Londres, 18 mai. — Les procès des anti-conscriptivistes s'est terminé aujourd'hui. Les huit principaux organisateurs de la Ligue contre la conscription — Non Conscriptio Fellowship — étaient poursuivis pour avoir fait une propagande de nature à nuire au recrutement ou à la discipline dans l'armée.

Lord Derby a déposé contre eux. Chacun des prévenus a été condamné au maximum, c'est-à-dire à 2,500 fr. d'amende et à 250 fr. de frais.

## Le Combat naval sur la Côte belge

#### DES DESTROYERS ALLEMANDS AURAIENT ETE ENDOMMAGES

Amsterdam, 18 mai. — Mardi soir, entre six et huit heures, deux navires de guerre anglais croisant le long de la côte belge ont tiré un certain nombre d'obus sur les batteries allemandes, qui ne ripostèrent que faiblement. Dans un bref engagement naval qui suivit ce bombardement, quelques destroyers allemands furent endommagés. Pendant le combat, un avion allemand tenta, mais sans obtenir aucun résultat, de lancer des bombes sur un des destroyers anglais.

## En Russie

### LES GÉNÉRAUX RUSSES ORIENT QUE LA GUERRE SERA ENCORE LONGUE

Pétrograd, 18 mai. — Du front de Galicie, on télégraphie :

« Des conversations prolongées avec plusieurs généraux commandant des divisions ou des corps d'armée, il résulte que tous, ou à peu près, considèrent que la guerre se poursuivra encore pendant longtemps. Il n'y a guère qu'un vétérinaire, général de division, qui soit d'un avis différent. D'après lui, l'ennemi est incapable, faute d'hommes, d'organiser une autre campagne d'hiver. »

## UN MONITOR ANGLAIS détruit par les Turcs

Londres, 18 mai (communiqué officiel). Pendant la nuit du 13 au 14 mai, l'artillerie turque a touché un de nos petits monitors, le « M-30 », qui a pris feu et a ensuite été totalement détruit. Il y a eu deux tués et deux blessés.

Le télégramme du vice-amiral de Bebec annonçant ce fait avait été retardé en transmission, alors que d'autres télégrammes du vice-amiral de deux jours postérieurs étaient parvenus.

En conséquence, un démenti officiel avait été donné aux journaux, les Turcs ayant annoncé la perte de ce petit navire.

## DANS LES BALKANS

### MOUVEMENTS OFFENSIFS DE L'ARMÉE FRANCO-ANGLAISE EN MACEDOINE

Berne, 18 mai. — La « Gazette de Francfort » annonce que les troupes franco-anglaises ont passé à l'offensive des deux côtés du Vardar, depuis l'extrême frontière de Dovalepet jusqu'à Majaday, et que, dans cette région, des combats ont eu lieu depuis trois jours. Le journal allemand ajoute qu'on ne peut pas encore juger s'il s'agit d'une offensive générale ou si l'on se trouve en présence d'une reconnaissance de grand style.

Athènes, 18 mai. — Au cours d'un raid, des avions alliés ont détruit un hangar d'aéroplanes à Xanthi et endommagé les travaux de défense, ainsi que les campements bulgares des environs de la ville; de nombreux soldats ont été tués. Des bombes jetées sur Porto-Lago ont provoqué plusieurs incendies. Les avions ont survolé également Petritch, où ils ont occasionné de sérieux dégâts.

### LES HANGARS ALLEMANDS A MONASTIR

Salonique, 18 mai. — Les Allemands ont construit récemment à Monastir de grands hangars pour dirigeables.

### UN CONSULAT GREC DEVIENT CASINO

Athènes, 18 mai. — Le consulat grec d'Uskub, que les Bulgares ont occupé récemment, a été transformé en casino. Tous les meubles ont été forcés.

### L'Incursion des Habitants de Samos en Asie Mineure

Athènes, 18 mai. — On reçoit des renseignements sur l'incursion d'habitants de Samos en Asie Mineure.

Une nombreuse bande s'est embarquée de cette île sur des voiliers pour une incursion sur la côte d'Asie Mineure, dans le but d'enlever des moutons.

Arrivés sur la côte asiatique, les brigands enlevèrent en effet un millier de moutons, qu'ils se mirent à embarquer sur les voiliers, lorsque de nombreux Turcs apparurent et ouvrirent un feu violent sur la bande. Des milliers de coups de feu furent échangés; un avion allemand, survolant au moment le plus critique de la rencontre, lança sur les brigands une bombe qui explosa, mais en même temps un navire anglais apparut et se mit à canonner les Turcs qui prirent la fuite abandonnant une dizaine de morts.

Un Samiate et un réfugié de nom inconnu furent tués.

### L'Œuvre humanitaire d'Alphonse XIII

#### LES REMERCIEMENTS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, 17 mai. — M. le Président de la République a adressé au roi d'Espagne la dépêche suivante :

« A S. M. Alphonse XIII, roi d'Espagne, Madrid. »

« C'est avec plaisir que j'adresse à Votre Majesté les vœux bien cordiaux que je forme pour Elle et la famille royale ainsi que pour la prospérité de l'Espagne. »

« A cette occasion, je tiens à vous dire la gratitude du gouvernement de la République et la reconnaissance des familles françaises pour le bienveillant intérêt que vous portez personnellement à ceux des nôtres qui sont retenus en pays ennemi. »

« Raymond POINCARÉ. »

Le roi d'Espagne a répondu en ces termes :

« Président Poincaré, Paris. »

« Je prie Votre Excellence d'accepter tous mes remerciements pour son aimable souvenir. La reconnaissance des familles françaises me comble de joie. »

« Cette gratitude m'encouragera, si possible, à poursuivre l'œuvre humanitaire qui m'a été confiée en faveur de vos braves et vaillants compatriotes et soldats. »

« Alfonse R. »

Madrid, 18 mai. — Le roi Alphonse, à l'occasion du trentième anniversaire de sa naissance, a reçu des vœux particulièrement affectueux des rois d'Angleterre, d'Italie et de l'empereur de Russie.

### Un Télégramme du Kronprinz

Paris, 18 mai. — Pendant qu'il procède aux opérations de regroupement de ses troupes, le kronprinz pense à la paix, qui lui enlèverait l'épine de Verdun. N'a-t-il pas eu l'idée de télégraphier, à l'occasion de ses trente ans, au roi Alphonse d'Espagne pour le congratuler. Il souhaiterait, en termes familiers, toutes sortes de bonheurs au cours de cette année, dépêche se terminant par l'espoir de bientôt avoir la joie de le revoir. Ce « bien-être » somme d'élément.

## Communiqués officiels français

### Du 18 Mai (15 h.)

ENTRE L'OISE ET L'AINES une forte reconnaissance ennemie qui tentait d'aborder nos lignes aux abords de Quennevières a été contre-attaquée par nous et s'est dispersée, laissant des morts sur le terrain.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont essayé à plusieurs reprises, au cours de la nuit, d'enlever le RÉDUIT DU BOIS D'AVOCOURT. Repoussé chaque fois par nos feux, l'ennemi a subi des pertes très sérieuses.

De notre côté, nous avons exécuté au nord de la cote 287, vers trois heures du matin, un coup de main sur une tranchée allemande, dont les occupants ont été tués ou faits prisonniers.

A la même heure, nos troupes se sont emparées, après un combat acharné, d'un fortin ennemi solidement organisé sur la route nord-est de la cote 304.

SUR LA RIVE DROITE ET EN WOEVRE, bombardement réciproque.

### Du 18 Mai (23 h.)

Au NORD DE L'AINES, nous avons dispersé un détachement ennemi qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclanché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont arrêté l'ennemi qui semble avoir subi des pertes élevées. L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur.

Bombardement intermittent sur la RIVE DROITE, plus intense aux EPARGES.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

## Nos Avions bombardent des Gares et des Dépôts

Paris, 18 mai (officiel). — Dans la nuit du 16 au 17 mai, nos avions ont effectué de nombreux bombardements sur le FRONT AU NORD DE VERDUN : notamment quinze obus de gros calibre ont été lancés sur un important dépôt de munitions ENTRE RAUCOURT et HARRAUCOURT (10 kilomètres au sud de Sedan); cinq sur la GARE DE SEDAN, où un incendie s'est déclaré; quinze sur un dépôt de munitions près d'AZANNES.

Dans la même nuit, deux de nos appareils ont jeté quatre-vingts obus sur LA GARE DE METZ-SABLONS.

## Expédition sans Portée sur Lunéville, Epinal et Belfort

Paris, 18 mai (officiel). — Des avions ennemis ont, pendant la nuit, lancé plusieurs bombes sur la REGION DE LUNEVILLE, D'EPINAL ET DE BELFORT, causant des dégâts matériels sans importance.

## L'Artillerie met en Fuite un Avion ennemi à Calais

Calais, 18 mai. — Les canons affectés à la défense de Calais contre les pirates aériens se mirent à tonner hier matin, à neuf heures et demie. Un avion allemand avait été découvert volant à une très grande hauteur; devant le tir de plus en plus précis de l'artillerie, l'avion se hâta de s'éloigner et disparut vers les lignes allemandes.

## Un Zeppelin détruit par deux Aviateurs français

Amsterdam, 18 mai. — Des nouvelles reçues de la frontière belge confirment la destruction presque totale d'un zeppelin, près de Bruges, il y a quelque temps, par les aviateurs français R... et M..., maintenant internés en Hollande.

## Un Aéroplane allié bombarde des Entrepôts allemands près de Roulers

Amsterdam, 18 mai. — On apprend de la frontière qu'un aéro allié a bombardé des entrepôts militaires près de Roulers, puis, malgré un violent feu d'artillerie, a disparu dans la direction de Dixmude.

## Un Aviateur français bat le Record de la Hauteur

Turin, 18 mai. — Hier, au champ d'aviation de Mirafiori, un appareil militaire italien Caudron, piloté par Victor Louvet, s'est élevé à 6,240 mètres, battant le record mondial de la hauteur avec passager, détenu par Audemars avec 6,100 mètres.

## La Vente du Sucre

Paris, 18 mai. — Un certain nombre de petits épiciers et de fruitiers se sont insurgés contre l'arrêté préfectoral limitant le sucre; ils ont maintenu leurs prix anciens. A Montrouge, rue de Paris, un rassemblement s'est formé devant la boutique d'un épicier qui continuait à exiger l'achat de 3 fr. de marchandises pour avoir un kilo de sucre. Le commissaire de police a arrêté cet épicier, qui sera poursuivi.

## La Guerre contre l'Alcool

Paris, 18 mai. — Voici les instructions que le sous-secrétaire d'Etat vient de donner dans une nouvelle circulaire aux généraux commandant les régions, aux inspecteurs des forges et aux contrôleurs de la main-d'œuvre, au sujet de la répression de l'alcoolisme :

A l'avenir, tout ouvrier surpris en état d'ivresse sera immédiatement et par vos soins renvoyé au dépôt de son corps pour être dirigé sur les armées. Il ne pourra être sursis à cette mesure qu'en faveur des hommes d'une conduite habituellement exemplaire, qui sembleraient enivrés pour la première fois. En cas de récidive, le renvoi au dépôt sera toujours prononcé.

De même pour le renvoi au corps des hommes qui se font remarquer par leur mauvaise volonté persistante au travail. Il n'y a pas lieu de considérer cette mesure comme une sanction disciplinaire, mais comme le meilleur moyen d'arracher l'ouvrier à un milieu où il se trouve en butte à des tentations auxquelles il se montre incapable de résister, et d'autre part, d'éviter à ses camarades les pernicieux exemples d'une intempérance qu'il pourra moins satisfaire aux armées.

## La Rentrée de l'Or s'accélère

### Plus de Huit Millions en une Semaine

Paris, 18 mai. — La propagande de plus en plus active des comités de l'or continue à porter ses fruits. La progression des rentrées d'or se maintient. De 4 millions par semaine il y a deux mois, nous voici à 8 millions. Tel est, en effet, le chiffre hebdomadaire que nous venons de dépasser.

Poursuivant son admirable effort, le département de la Seine a apporté à lui seul 2 millions 128,000 fr.

Si les citoyens continuent à rivaliser de patriotique empressement pour répondre à l'appel de M. Ribot, il faut dire aussi que les campagnes ne leur cèdent en rien dans l'accomplissement de ce devoir.

## Les Délégués belges à la Conférence économique

Le Havre, 18 mai. — Le conseil des ministres de Belgique a désigné les délégués à la Conférence économique internationale qui doit se réunir à Paris. Ce sont : MM. de Broqueville, président du conseil; baron Beyens, ministre des affaires étrangères; M. Van de Vyver, ministre des finances; le comte Goblet d'Alviella, qui a le commerce dans ses attributions; Brunet, directeur général du commerce aux affaires étrangères; et Wayweiller, directeur de l'Institut Solvay, chargé de la direction de l'enquête économique.

## La Reconstitution des Régions envahies

Paris, 18 mai. — M. Briand a soumis à la signature du Président de la République un décret portant institution d'un comité interministériel, pour aider à la reconstitution des régions envahies ou atteintes par les faits de guerre.

## Deux Corots volés

Paris, 18 mai. — Rue de Sèze, dans une galerie de tableaux, deux paysages signés Corot ont été dérobés hier. Le vol a été commis entre douze et quatorze heures. Ces tableaux mesurent 18 centimètres sur 24 centimètres. On est sur la piste du voleur.

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

## La Reprise de l'Offensive contre Verdun

Paris, 18 mai. — La bataille de Verdun, après trois jours d'accalmie, a repris dans la nuit du 17 au 18. Le bombardement suivi du bois d'Avocourt et de la cote 304 fait augurer que l'objectif de ce nouvel effort ennemi restera le même. Effectivement, ce sont ces positions de la rive gauche de la Meuse qui ont été encore disputées à plusieurs reprises.

Les Allemands ont tenté, à la faveur d'un violent bombardement, de s'emparer du fortin dit du bois d'Avocourt, mais toutes les colonnes d'assaut furent successivement arrêtées par nos feux et décimées. Aujourd'hui, en fin de journée, l'adversaire a renouvelé son effort en lançant une attaque à gros effectifs contre nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304. Nos tris de barrage entravèrent partout son élan, causant dans ses rangs des vides considérables. Au total, ce sont deux échecs sanglants de plus pour l'ennemi.

De notre côté, un coup de main heureux nous a permis d'élargir nos positions au nord de la cote 287. En même temps qu'un combat acharné nous rendait maîtres d'un blockhaus ennemi solidement organisé sur la pente nord de la cote 304.

Ainsi les Allemands n'ayant pu parvenir jusqu'à Verdun par un assaut direct, s'efforcent toujours de progresser sur la rive gauche afin de menacer nos communications et aussi de prendre en flanc puis à revers nos positions de la rive droite en vue d'une avance ultérieure de ce côté du fleuve. Dans ce but, ils tentèrent d'abord d'enlever le Mort-Homme (14 mars), mais ils s'aperçurent à notre résistance que le blockhaus de cette croupe devait avoir pour préface forcée la prise de la cote 304. Ils voulurent alors suivre leur tactique favorite vers cette dernière position par une attaque à revers du bois d'Avocourt (20 mars), mais bientôt nos contre-attaques les en chassèrent (29 mars). Il leur fallut donc revenir à leur point de départ.

Les 10 et 11 avril, ils firent une poussée très violente contre le Mort-Homme, au pied duquel nous perdions 500 mètres de nos tranchées, repris par nous le 20 avril. L'ennemi, après plusieurs tentatives infructueuses contre le Mort-Homme, lança le 4 mai une attaque de front contre la cote 304, dont nous devions évacuer le lendemain la pente septentrionale; mais tous les efforts des Allemands pour atteindre ensuite la contre-pente échouèrent; il en fut de même de leur mouvement tournant par la cote 285, au nord-ouest, et aujourd'hui pour devenir maîtres de la cote 304, ils sont amenés à tenter la reprise du bois d'Avocourt.

## Une Bombe sur le Camp de Mailly

Troyes, 18 mai. — Ce matin, un taube passant sur la lisière du camp de Mailly a lancé une bombe. Les dégâts matériels sont sans importance.

## A la Commission de l'Armée

Paris, 18 mai. — Voici le texte du procès-verbal communiqué par la commission de l'armée à la Chambre à l'issue de sa réunion de cette après-midi :

Après avoir entendu le président du conseil, la commission de l'armée a constaté son accord avec lui sur les principes du contrôle parlementaire dans la zone des armées.

### Deux Motions

Paris, 18 mai. — Dans sa séance d'hier, la commission de l'armée de la Chambre, après avoir entendu le président du conseil et le ministre de la guerre, avait voté deux motions visant l'une le fonctionnement des services de censure, la seconde concernant le contrôle parlementaire.

Cette après-midi, après avoir de nouveau procédé à l'audition du ministre de la guerre, la commission a maintenu ces deux motions, dont voici le texte :

« La commission de l'armée, après avoir entendu les observations présentées par le président du conseil et le ministre de la guerre, émet le vœu que les services de la censure soient réorganisés suivant la promesse du gouvernement, de façon à éviter le retour d'incidents semblables à ceux qui ont ému l'opinion au sujet de la première semaine des opérations devant Verdun, et pour que des différences de traitement inadmissibles ne laissent pas croire à un privilège en faveur de certains journaux.

« La commission de l'armée déclare qu'il est de son devoir, tout en s'abstenant strictement d'intervenir dans la conception ou l'exécution des plans militaires, de veiller à ce qu'en vue des opérations sur tous les points du front, le terrain, les voies ferrées, les munitions, soient aménagés avec un soin, une activité, une prévoyance correspondant à l'héroïsme des soldats prêts à tous les sacrifices.

« La commission, prenant acte des déclarations du gouvernement prêt à assurer l'exercice de ce contrôle que, pour sa part, elle veut permanent, décide d'organiser des missions qui se rendront d'une façon continue dans la zone des armées, pour s'y enquêter des besoins du commandement et des troupes.

## L'Échec des Autrichiens devant Monfalcone

Rome, 18 mai. — Depuis deux jours et deux nuits, un feu infernal s'est abattu sur toute la zone du Carso. Monfalcone, déjà fortement éprouvé, est maintenant complètement détruit. Les Autrichiens ont essayé lundi matin à l'aube d'attaquer Monfalcone. Un feu terrible d'artillerie de tout calibre a duré une heure et demie.

Ensuite, les Autrichiens ont attaqué en grandes forces, marchant en masses compactes; l'artillerie italienne les a fauchés par ses tris merveilleux, et la marche en avant des Autrichiens a été arrêtée. Nos soldats ont alors attaqué les Autrichiens avec ardeur; notre contre-attaque a été foudroyante et les Autrichiens ont été repoussés en laissant plusieurs centaines de morts dans leurs tranchées. Dans leur retraite, ils ont laissé entre nos mains 134 prisonniers, dont 2 officiers, et ils ont abandonné deux mitrailleuses.

L'ennemi n'a plus tenté d'attaquer jusque dans l'après-midi du 17 mai où, après une intense préparation d'artillerie, il a lancé une nouvelle attaque qui a été immédiatement repoussée par nos contre-attaques. Nous avons fait 150 autres prisonniers. Dans cette zone, l'action et le bombardement ont continué pendant toute la nuit.

L'offensive autrichienne sur ce secteur est liée à celle effectuée sur les autres parties du Carso; les Autrichiens emploient vaillamment les gaz asphyxiants et les liquides enflammés.

## Le Bombardement de Trente

Berne, 18 mai. — L'incursion sur Trente d'un dirigeable italien a causé d'importants dégâts militaires. Arrivé en pleine nuit près de la gare de Maltarello, le dirigeable fit fonctionner ses appareils spéciaux servant à atténuer le bruit du moteur. Il put arriver ainsi sur Trente sans avoir été signalé, et avant qu'on eut le temps de donner l'alerte, les aviateurs italiens purent jeter leurs bombes sur les points désignés. Quand les batteries antiaériennes de l'ennemi commencèrent à tirer, l'œuvre de destruction était déjà accomplie et le dirigeable italien était sur la voie du retour.

## AUX BALKANS

### SYMPTOMES REVOLUTIONNAIRES EN BULGARIE

Rome, 18 mai. — Suivant des informations de source diplomatique parvenant d'Athènes, on a des nouvelles alarmantes sur la situation intérieure de la Bulgarie où les Allemands font la loi comme en territoire conquis.

Depuis le 1er mai, d'autres conflits ont éclaté à Sofia. Un de ces derniers conflits, on a trouvé, dans une des rues principales de la capitale, un mannequin représentant le tsar Ferdinand pendu à un lambeau et avec un couteau dans le dos, comme dans le pays on fait aux traités. Des manifestes révolutionnaires circulent en ville. Les arrestations continuent sur une vaste échelle.

Salonique, 18 mai. — Le roi Ferdinand, venant de Monastir, a été reçu aux défilés de Babouna par le général Boyadjieff. Le roi a inspecté les travaux de défense.

Au village de Tsanakli, au cours d'un dîner offert au roi, un général allemand, dans un toast, a souhaité une longue durée à l'alliance germano-bulgare. Le roi Ferdinand a répondu en exprimant l'espoir que la victoire finale couronnera la lutte entreprise par l'Allemagne et ses alliés.

A Monastir, le roi a visité l'aérodrome situé près des « casernes rouges ». Il s'est rendu ensuite à Perlepe et à Gratsko, pour inspecter les travaux du chemin de fer.

## SUR MER

### Vapeur boche torpillé

Stockholm, 18 mai. — Le vapeur allemand « Hera » a été torpillé. L'équipage a été sauvé par le vapeur suédois « Gotetha », qui l'a amené à Stockholm.

### Vapeur anglais coulé

Londres, 18 mai. — Le vapeur anglais « Mac Research » a coulé dans la mer du Nord. Un homme a été tué, deux ont été blessés; les autres ont été débarqués.

### Vapeur français coulé

Londres, 18 mai. — Le vapeur français « Mira » a coulé.

### Trois Américains sur un Navire torpillé

La Rochelle, 18 mai. — A la suite du débarquement à La Rochelle de l'équipage du navire canadien « Eretrea », qui aurait été torpillé, trois matelots ont déclaré qu'ils étaient américains. Le consulat britannique à La Rochelle fait une enquête sur les circonstances dans lesquelles s'est produit le sinistre.

### Coulé après collision

Marseille, 18 mai. — Le vapeur « Harmonie », de la Société des transports côtiers, à son retour d'Oran sur Marseille, est entré le 17 mai, par un temps brumeux, en collision avec le vapeur italien « Genova », à vingt milles du cap Gaste. Le choc fut si violent que l'« Harmonie » ne tarda pas à couler. Les hommes de l'équipage furent recueillis par le vapeur « Genova » et ramenés à Marseille. Il n'y avait aucun passager à bord de l'« Harmonie ».

### Les Mutins hollandais ont saboté leurs Navires

Amsterdam, 18 mai. — Les troubles de Sourabaya sont apaisés, mais les mutins se sont livrés à de sérieux sabotages à bord des navires de guerre.

## Comment fut organisée la Révolte d'Irlande

Londres, 18 mai. — La commission d'enquête sur les troubles d'Irlande a tenu sa première séance ce matin, sous la présidence de lord Mordingle.

Le premier témoin entendu a été sir Matthew Nathan, ancien sous-secrétaire d'Etat pour l'Irlande. Sir Matthew Nathan a donné lecture d'un rapport sur les origines de la rébellion.

Elle fut fomentée, selon lui, par les volontaires irlandais recrutés tout d'abord pour résister aux volontaires de l'Ulster, par l'armée des citoyens organisée par l'anarchiste Jim Larkin, et par la Fraternité républicaine irlandaise. La crainte du service militaire obligatoire en Angleterre facilita le recrutement de ce corps de volontaires, celui des volontaires irlandais, environ 15,000 hommes, et de l'armée des citoyens, de 3,000 à 4,000 hommes.

Les fonds considérables dont disposaient les rebelles avant l'insurrection avaient été envoyés d'Amérique. Ils étaient employés à entretenir un journal, à distribuer des pamphlets séditieux et organiser des campagnes de propagande dans tout le pays. Le nombre des armes dont ils disposaient est mal connu. Les envois étaient fréquents. Le 16 avril, soit huit jours avant l'insurrection, des caisses de fusils et revolvers furent saisies à Dublin venant de Sheffield.

Dans son rapport, sir Matthew Nathan dit que, fin février, la circulation des pamphlets anti-anglais avait augmenté considérablement. En mars, les Sinn Féiners semblaient anxieux de commencer les hostilités.

Le 27 du même mois, le gouvernement recevait l'avis qu'il y avait aucun danger de soulèvement, mais que les meneurs s'efforçaient de se procurer le plus possible d'armes et de munitions, et c'est là qu'était le danger, car toute tentative de perquisition ou de désarmement par le gouvernement eût certainement amené des rencontres sanglantes.

Jusqu'à trois jours avant l'émeute, on n'eut aucune preuve définie des rapports entre le parti irlandais anti-anglais et l'ennemi. Le gouvernement reçut le 2 avril l'information que les Allemands tentaient de débarquer des armes. Les autorités et la police militaire reçurent, en conséquence, l'ordre de se tenir sur leur garde.

Le même jour, on reçut l'avis que la demeure du vice-roi serait attaquée dans la nuit et des précautions spéciales y furent prises.

## Chambre des Communes

### L'INTERVENTION DU VATICAN

Londres, 18 mai. — Répondant à une question à la Chambre des communes, sir Edward Grey a fait la déclaration suivante :

Sir Henry Howard nous informe que le Vatican n'a été en communication avec aucun gouvernement relativement à des ouvertures de paix. Nous apprenons de la même source que le Vatican a fait des représentations auprès de l'Allemagne en vue de l'amener à abandonner la guerre sous-marine.

### Anglais contre Turcs

Londres, 18 mai (officiel). — Une colonne montée d'Australiens et de Néo-Zélandais a atteint le 16 mai, à Bayoud et Magedbra, l'ennemi qui s'est enfui sans coup férir, poursuivi par nos troupes. La chaleur intense et la difficulté de la marche dans un sable épais ont empêché une longue poursuite.

Nous avons pris à Bayoud 1 soldat turc, 36 chameaux et une grande quantité de munitions turques. Nous avons détruit le camp.

## NOUVELLES DIVERSES

### Les Sujets ennemis

Paris, 18 mai. — Un procès intenté au Boche Faber par ses créanciers a donné aujourd'hui à M. le président Merlier l'occasion de rendre une ordonnance dont l'importance n'échappera à personne. D'après cette ordonnance fortement motivée en droit, les Austro-Allemands ne peuvent, à l'heure actuelle, constituer valablement avoué et plaider en justice, soit comme demandeurs, soit comme défendeurs.

On sait qu'un arrêté de la quatrième chambre de la cour autorisait les Austro-Boches à plaider devant nos tribunaux.

### L'Augmentation de l'Allocation familiale

Paris, 18 mai. — Le groupe socialiste, à l'unanimité, a approuvé le dépôt d'une proposition de loi tendant à porter à 0 fr. 75 c. par enfant l'allocation de 0 fr. 50 c. fixée par la loi du 5 août 1914.

### Obsèques de M. Toussaint Samat

Marseille, 18 mai. — Les obsèques de M. Toussaint Samat, directeur-fondateur de « Petit Marseillais », ont été célébrées cette après-midi, au milieu d'une grande affluence. Les cordons du poêle étaient tenus par les directeurs des journaux quotidiens de Marseille.

### Mort de M. Gaston Salvayre

Paris, 18 mai. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Gaston Salvayre, le compositeur bien connu, décédé à Saint-Agne, près Toulouse, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

## La Manœuvre allemande et les Etats-Unis

Washington, 18 mai. — On confirme la déclaration de M. Lansing, annonçant le refus du gouvernement américain d'adhérer à la suggestion contenue dans la Note du comte Bernstorff et tendant à donner aux capitaines des bâtiments marchands l'ordre de ne pas approcher des sous-marins qui leur feraient des signaux.

M. Lansing a ajouté que c'est la première information qu'il ait jamais reçue que les bâtiments marchands approchent des sous-marins en haute mer et plus particulièrement les bâtiments anglais, comme l'insinue la Note allemande ce que, d'ailleurs, M. Lansing s'est toujours refusé à croire.

## Neuf Vaisseaux américains devant Saint-Domingue

Londres, 18 mai. — Selon une dépêche de Washington aux journaux la situation à Saint-Domingue est considérée comme grave. Neuf vaisseaux de guerre américains ont été envoyés vers les ports dominicains, et le contingent d'infanterie de marine américaine dans la ville de Saint-Domingue va recevoir des renforts.

## EN SUÈDE

### Découverte d'un Attentat

Copenhague, 18 mai. — Un complot projeté contre le roi de Suède lors d'une visite au Concours hippique a été découvert heureusement avant l'exécution. Plusieurs personnes ont été arrêtées.

## COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

### FRONT ANGLAIS

#### Lutte active d'Artillerie

Londres, 18 mai. Aujourd'hui, l'artillerie et les mortiers de tranchées se sont montrés très actifs dans les parages d'AUBONVILLERS, du CABARET ROUGE, de SOUCHEZ, de CALONNE, de CUINCHY, à la redoute de HOHENZOLLERN et à YPRES.

Des canonnades intermittentes se sont produites sur d'autres points du front. Hier soir, deux détachements de Seaforth Highlanders ont pénétré dans les tranchées allemandes au nord de Roelincourt, où ils ont tué cinq Allemands et jeté des bombes sur trois abris remplis d'Allemands, faisant sauter un de ces abris. Les deux détachements ont regagné nos tranchées, n'ayant subi que des pertes légères.

La lutte continue parmi les entonnoirs des mines que nous avons fait exploser le 15 mai sur la crête de VIMY.

#### 27 Combats aériens

Hier, le beau temps a favorisé nos opérations aériennes; il y a eu vingt-sept combats aériens.

Un albatros a été attaqué, forcé d'atterrir, et détruit près de PILLE; un autre a été forcé d'atterrir au nord de VITRY, ayant subi des avaries; un troisième, attaqué par un de nos éclaireurs, a été aperçu capotant à peu de distance du sol.

Un de nos aéro de reconnaissance n'est pas rentré; on l'a vu contraint d'atterrir en territoire ennemi.

Un autre de nos aéro de reconnaissance manque également.

Nous avons pris des photos et exécuté avec succès des bombardements.

### FRONT BELGE

Le Havre, 18 mai. Hier, en fin de soirée, après un violent bombardement à l'aide de mortiers de tranchées et de pièces de tous calibres, un détachement allemand a attaqué un de nos postes de la rive est de FYSER, au nord de STEENSTRAETE. L'ennemi a été arrêté par nos feux de barrage et le tir de notre infanterie.

### FRONT ITALIEN

#### Les Italiens repoussent cinq Assauts

Rome, 18 mai. — Depuis le TONALE jusqu'à GIUDICARIA, duel d'artillerie. Dans la vallée de Lagarina, après un feu intense d'artillerie, l'adversaire a lancé hier cinq violentes attaques contre nos positions, sur les pentes nord du ZUGNATORTA. Il a été rejeté avec des pertes énormes, qui lui ont été infligées par le feu exterminateur de notre artillerie et de notre infanterie. De nombreux corps ennemis sont transportés par le courant de l'Adige.

Dans la zone comprise entre la vallée de TORRAGNOLO et le LAUT-ASTICO, une violente concentration de feux d'artillerie de tout calibre nous a amenés hier à rectifier encore notre front en abandonnant quelques positions avancées.

Dans le secteur d'ASIAGO, pendant la nuit du 16 au 17 mai, l'adversaire a essayé des attaques répétées, ayant été repoussé avec des pertes, pendant toute la journée il est resté inactif.

Dans la vallée de SUGANA, pendant la nuit du 16 mai et le matin suivant, l'ad-

## Le Combat devant Iopuku sur le Front russe

Pétrograd, 18 mai. — On donne les détails suivants sur le récent combat qui s'est déroulé aux abords du village d'Iopuku le 13 mai et qui est le plus important depuis la reprise des hostilités.

Les Allemands ont effectué dès le matin des rafales de feu si violentes qu'elles ont été entendues par les voyageurs d'un train allant de Dvinsk à Kreuzbourg. Ce feu a duré toute la journée jusqu'au soir, et lorsque les formations massives de l'infanterie ennemie ont fait leur apparition sur la crête de la hauteur, les Russes ont alors déclenché un feu si meurtrier que les rangs allemands ont été en un instant bouleversés et rejetés.

Les Allemands sont revenus à quatre reprises à la charge, mais chaque fois en vain, essayant des pertes écrasantes. De trois brigades ennemies qui ont pris part à ce combat, une au moins a été détruite.

## L'AÉROPLANE NOIR

Pétrograd, 13 mai. — Sur le front de Riga, on a remarqué l'apparition d'un appareil allemand d'un nouveau type. Il est peint entièrement en noir et se distinguant par ses dimensions importantes, il ne rappelle, par son aspect extérieur, aucun des types connus d'aéroplanes allemands. L'aéroplane noir, comme l'ont baptisé les soldats russes, est blindé. Il a une vitesse énorme; sa moyenne est de 180 kilomètres à l'heure. Sa stabilité doit être fort grande, puisqu'il ne tient aucun compte des courants dangereux, apparaissant sur divers points du front par n'importe quel temps et n'importe quel vent. La première fois que l'aéroplane noir entra en action, fut le dimanche de Pâques. Il prit part avec toute une escadrille allemande au bombardement du village de Z..., à 35 kilomètres de Riga, et n'ayant aucune valeur stratégique, l'escadrille jeta 35 bombes, qui éclatèrent toutes, sans causer de dommages, sur les champs environnants.

## versaire à ATTAQUE AVEC UNE GRANDE VIGUEUR sur la ligne du front entre la Tête de VALMAGGIO et MONTE-CELIA. Il a été repoussé, contre-attaqué, et a laissé entre nos mains environ 300 prisonniers, dont quelques officiers.

Le long du reste du front, hier, il y a eu des tris persistants de l'artillerie ennemie et des attaques dissimulées ayant un caractère de diversion dans la vallée de SAN-PELLEGRINO, dans le HAUT-BUT sur le MONTE-ROSSO (Monte-Nero), sur le MRZLI dans la zone de TOLMINO, sur les pentes nord du mont SAN-MICHELE, à l'est de SELZ et à MONFALCONE.

Elles ont été toutes repoussées avec des pertes sérieuses pour l'adversaire, auquel nous avons fait environ 100 prisonniers.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur CASTEL-TESINO, SPEDALETTO, MONTEBELLUNA, STATIONE DELLA CARNIA et GERMONA. Il y a eu quelques victimes sans aucun égard.

Une de nos escadrilles a lancé des bombes sur DELLACH et sur KOTSCHAU, dans la vallée de GAIL, et a provoqué des incendies.

## Attaques autrichiennes repoussées

Rome, 18 mai.

Dans la zone d'ADAMELLO, nos troupes ont fait un riche butin d'armes, de munitions et de matériel abandonné par l'ennemi dans les cols de Topete et de Fargorida.

Dans la journée du 17 mai, nos alpins ont étendu la conquête de la crête nord de FARGORIDA jusqu'à la zone de MAT-TAROTT, aux sources de la Sarca.

Dans la vallée de LEDRO, intense feu d'artillerie qui a duré toute la nuit. A l'aube, l'ennemi a attaqué nos positions sur les pentes du monte Parli; il a été repoussé avec de lourdes pertes.

Dans la vallée de LAGARINA, hier, l'adversaire a renouvelé, l'aide de nombreuses et puissantes batteries, le bombardement de nos positions de Zugna Torta. Il a lancé ensuite cinq autres violentes attaques qui ont chaque fois été rejetées avec des pertes sanglantes.

Dans la zone entre la VALLEE DE TER-RAGNOLO et le HAUT ASTICO, le feu de l'artillerie ennemie a continué ininterrompu contre les positions de notre ligne principale de résistance. Nous avons repoussé les habituelles attaques de diversion dans la vallée de SAN-PELEGRINO, dans la zone de MARMOLADA, au col de FERIA (Haut Avisio) et dans le HAUT CORDEVOLE.

Sur PISONZO, activité modérée des deux artilleries.

Dans le secteur de Monfalcone, par une brillante contre-attaque, nos troupes ont repris une partie d'une tranchée qui était restée aux mains de l'ennemi dans l'action du 15 mai.

### FRONT RUSSE

Pétrograd, 18 mai. — Dans les régions de POULKARN-DOLYKA et de NOUVEL-OLEXINETZ, l'ennemi a tenté de s'approcher de nos tranchées, mais il a été repoussé par notre feu.

Dans les autres secteurs du front, fusillade et canonnade habituelles.

### Au Caucase

Dans la direction de DIAREBEKIR, rencontres d'avant-gardes.

BORDEAUX

Il y a un an

19 MAI 1915

En France, un député dépose une motion demandant que le gouvernement allié s'engage à ne signer la paix qu'à la condition d'imposer à l'Allemagne la mise en jugement des crimes contraires aux lois de la guerre commis par les Allemands au cours des hostilités.

Dans les régions d'Oilly et de Van, les Russes ont infligé aux Turcs de sanglantes défilées.

Visites officielles

du Premier Ministre monténégrin

Le nouveau président du conseil des ministres de Monténégro, M. André Radovitch, a fait jeudi matin une visite officielle à M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde.

En cette même matinée, M. André Radovitch s'est également rendu à l'hôtel de ville où il a été présenté à M. Charles Gruet, maire, par M. Louis Brunel, chargé d'affaires du Monténégro.

Lettres de Marocains

au Maire de Bordeaux

Au mois de mars dernier, ainsi que nous l'avons fait connaître en son temps, un groupe important de notables commerçants marocains, de passage à Bordeaux, venant de Paris et de Lyon où ils avaient visité la foire d'échantillons, fut reçu à l'hôtel de ville par M. le Maire, qui fit photographier en groupe ses hôtes de passage.

Un exemplaire de cette photographie fut ensuite envoyé à chaque Marocain, et deux d'entre eux, les chefs de la caravane, ont tenu à remercier M. le Maire de son attention à leur égard, en des termes qui impriment une impression favorable à notre pays nos nouveaux protégés ont emportée de leur voyage en France.

Marrakech, le 20 avril 1915.

Monsieur le Maire de Bordeaux,

M. le commandant Nancy, chef des services municipaux de Marrakech, vient de me faire parvenir un exemplaire des photographies que vous avez bien voulu nous adresser.

Je suis très heureux de recevoir cette photographie qui m'a vivement intéressé, et je vous remercie de votre délicate attention.

A ma rentrée à Marrakech, j'ai rendu compte à M. le commandant Nancy de l'accueil particulièrement chaleureux que nous avons reçu en France. Le récit de notre voyage fait au pacha Sid El Hadj Tchémi Glaoui, aux notabilités de Marrakech et à la population indigène en général a produit une excellente impression sur tous. Mes collègues religieux sont très touchés de l'empressement que vous avez montré à nous recevoir et se joignent à moi pour vous exprimer nos sentiments de profonde reconnaissance.

Signé : ABDESSALAM BERRADA.

Sid El Hadj Mohammed Zerrouil au très distingué maire de la ville de Bordeaux.

J'ai gardé de votre visite à votre très belle ville, un fidèle souvenir, je n'oublierai pas, en effet, l'accueil chaleureux et plein d'empressement que vous nous y avez fait.

M. le commandant Nancy, chef des services municipaux de notre ville, vient de me remettre un exemplaire de la photographie, représentant la délégation marocaine, que vous avez bien voulu m'adresser à titre de souvenir de notre voyage en France.

Je vous remercie de cet envoi qui m'a causé un vif plaisir, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma profonde reconnaissance.

Notre voyage m'a laissé une excellente impression; il m'a donné l'occasion de voir, dans votre beau pays, les merveilles du monde, de constater avec plaisir que la France est la source d'où jaillit la science civilisatrice, et enfin de mieux connaître la nation française si sympathique et si généreuse.

Veillez croire à mes sentiments respectueux et cordialement dévoués.

Marrakech, le 23 avril 1915.

Signé : EL HADJ MOHAMMED ZERROUIL.

La Foire Saint-Fort prolongée

Par décision de M. le maire de Bordeaux la tenue de la foire Saint-Fort est prorogée jusqu'au dimanche 21 mai inclus.

Taxation des Dénrées et Substances

En exécution de la loi du 20 avril dernier, M. le Préfet a constitué, par arrêté du 10 courant, un Comité consultatif de taxation des denrées et substances. Ce comité comprend :

MM. Laspeyre, trésorier de l'Union des Syndicats de la Gironde; Maffre, président du Syndicat des cuisiniers; James Maxwell, président de la Laiterie des Propriétaires réunis; Menvielle, président de la Coopérative des chemins de fer du Midi; Georges Périé, secrétaire du Conseil général; Camille Mathelot, Jean Quenecq, Louis Fabre, conseillers généraux; Armand Rodet, Ferdinand Petit, André Fourtassy, membres de la Chambre de commerce de Bordeaux; Henri Pouey, vice-président de la Chambre de commerce de Libourne; Audebert, président de la Société d'agriculture de la Gironde; Tricoche, président du Comité agricole de Créon; Charoulet, président du Comité agricole de Libourne; Beauge, vice-président de la Société d'horticulture de la Gironde; Lafforgue, directeur des services agricoles de la Gironde; Mandres, vétérinaire départemental.

Le Comité a tenu le mercredi 17 mai sa première séance à la préfecture, sous la présidence de M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Préfet leur a rappelé la mission particulièrement importante et délicate qui leur est attribuée par la loi. Ce n'est, en effet, qu'après avis du Comité consultatif que le préfet de chaque département peut taxer, si les circonstances l'exigent : le sucre, le café, l'huile et l'essence de pétrole, les pommes de terre, le lait, la margarine, les graisses alimentaires, les huiles comestibles, les légumes secs, les engrais commerciaux, le sulfate de cuivre, le sulfate, et à défaut de celui-ci, le pain et la farine.

A la suite de cet exposé, M. le Préfet a déclaré le Comité installé dans ses fonctions et l'a invité à compléter son bureau.

Le scrutin a été immédiatement ouvert. Le bureau se trouve dès à présent constitué comme suit : M. le Préfet, président de droit; M. Georges Périé, premier vice-président; M. Rodet, deuxième vice-président; M. Audebert, premier secrétaire; M. Renaud, chef de division à la préfecture, secrétaire administratif.

M. le Préfet a ensuite soumis au Comité un projet de méthode de travail qui, après un échange de vues entre les membres présents a été adopté à l'unanimité.

Il a été aussi décidé que toutes les questions se rattachant aux prix de revient, aux frais divers, et aux prix de vente passés et actuels des denrées et substances pouvant être taxées, seraient immédiatement étudiées par certains de ses membres ayant une compétence spéciale.

Dès sa deuxième séance, fixée à samedi prochain, le Comité examinera certaines de ces questions, qui ont un caractère d'urgence plus marqué, notamment celles qui intéressent le prix de la viande dans la Gironde.

Assistance aux Militaires tuberculeux

Conformément aux instructions ministérielles, M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, a constitué un comité d'assistance aux militaires tuberculeux. Il a fait appel, pour cela, à des personnalités choisies parmi les plus compétentes du département. Ce comité a tenu sa première séance, à la préfecture, le mardi 16 mai courant, à 14 h 30.

M. le Préfet a fait connaître le but de la nouvelle organisation et le rôle très important qui lui est dévolu.

Il s'est, en effet, pour mission de prendre en charge les soldats tuberculeux qui sont tentés de stationner sédentaires de leur donner, à eux et à leurs familles, toute l'assistance morale, matérielle et pécuniaire dont ils peuvent avoir besoin.

Sur ses conseils, le comité a décidé aussitôt de se constituer en Société déclarée dans les termes de la loi du 1er juillet 1901. Les démarches nécessaires vont, dès à présent, être faites.

Le comité est composé de : Mmes Olivier Bascou, Georges Calvet, Henri Goumouillon, Charles Gruet, la générale Oudard; MM. Charles Gruet, maire de Bordeaux; les docteurs Dupuix et Pousson, conseillers généraux; le docteur Hirtigouen, médecin des épidémies de l'arrondissement de Bordeaux; Anselme Léon, vice-président du comité de la Prévoyance sociale de la Gironde; le docteur Dauriac, médecin à Bordeaux; Ducloux, directeur d'école publique à Pessac; le docteur Durand, directeur du Sanatorium girondin; Durand-Bassier, conseiller d'arrondissement; Daniel Guestier, Maurice Jacmart, Lecomte-Prom, Marcellac, M. Paul Maurel, Léon Prom, Henri Rodet, Paul Traub, Viret, inspecteur départemental de l'assistance publique.

Il a procédé à la désignation de son bureau, qui se trouve composé comme suit : président M. le docteur Dupuix; vice-président, Mme Olivier Bascou; vice-président, M. Anselme Léon, secrétaire général, M. Durand-Bassier; secrétaire adjoint, M. le docteur Dauriac; trésorier, M. Marcellac. Le comité a enfin chargé une sous-commission qui comprend Mmes Olivier Bascou, Georges Calvet, Henri Goumouillon et Charles Gruet, et MM. le docteur Hirtigouen, docteur Dauriac et Henri Rodet, de présenter au comité un projet de règlement du service des visiteurs et visiteuses à domicile, au cours de la deuxième réunion qui se tiendra à la préfecture le mercredi 24 courant, à 15 heures.

Signé : ABDESSALAM BERRADA.

L'Œuvre du Bon Gîte

La comtesse Madeleine de Bryas est venue jeudi parler au Tribunal, devant un public nombreux et choisi, de l'œuvre du Bon Gîte, et tâcher de rendre le cœur des Bordelais sympathique à cette œuvre, si digne à tous égards de sa bienveillante attention. Son but, en effet, déjà exposé ici, et qui consiste à rendre un foyer, à aménager un abri aux malheureuses victimes des régions envahies, est des plus touchants et des plus nobles.

La comtesse de Bryas rend ce but encore plus intéressant par la grâce aimable et le charme pénétrant de ses paroles, paroles de commiseration douloureuse et de pitié émue en faveur des habitants de la Marne et de la Meuse, qui, sans le voyage de la distinguée conférencière dans les régions du Nord et l'heureuse initiative à laquelle il a donné naissance, auraient pu croire que, seuls, les Anglais des Amis de Londres s'occupaient des Français éprouvés par les horreurs de la lutte.

Mais, heureusement, la généreuse pensée de la comtesse Madeleine de Bryas a rencontré des partisans; le Bon Gîte est né, et ses bienfaits, depuis un an, se font sentir dans la Marne et dans la Meuse. Les souscripteurs, déjà nombreux, viendront plus nombreux encore, et leurs noms figureront sur les objets offerts par leur générosité, pour être vendus à la reconnaissance de nos frères du Nord et de l'Est.

Mme Madeleine de Bryas, très applaudie, a fait agréer sa conférence de projections d'un réalisme poignant. Elle a ensuite fait une quête, et tous ont voulu donner leur obole à l'œuvre du Bon Gîte.

Divers numéros de concert ont été joués dans cette matinée, nous permettant d'applaudir la grâce et la souplesse vocale de Mme Lucy Raymond, le talent de Mlle Jacqueline Ramat, ainsi que celui de MM. Georges Foix et Ed. S..., que Mlle Paule Dencausse a accompagnés au piano avec aisance et sûreté.

« La Paix chez soi », de Courteline, a été enlevée avec brio et verve par Magde Foulx et M. Nogarière, complétant bien une matinée des plus réussies.

Maison des Artistes

Le Comité de la Maison des artistes rappelle au public bordelais qu'une vente de charité, au profit de l'œuvre du « Guide du réformé », se tiendra dans son local, rue Fondaudouge, du vendredi 19 au lundi 22 mai inclus, de deux à six heures.

Connaissant le goût si éclairé et la charité de la population bordelaise, le Comité ne doute pas qu'elle ne réponde en foule à son appel pour venir de son obole contribuer au développement de cette belle œuvre.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUO SUCC<sup>rs</sup>

Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Un tablier en cuir, mercredi soir, à M. Léopold Farges, marchand ferrant, rue Frère, qui l'avait déposé à côté de lui sur un banc de la place des Quinconces, où il s'était endormi.

On a arrêté : Jeanne P..., journalière, demeurant rue Porte-des-Portanets, pour coups et blessures sur sa belle-sœur, Mme P... A la suite d'une discussion entre les deux femmes, l'inculpée, suivie d'Albert S..., en fuite et recherché par la police, a pénétré chez sa belle-sœur, qu'elle a frappée d'un coup de couteau au bras S..., l'aurait également frappée d'un coup de couteau à la tête.

Mort subite. — Mercredi après-midi, un vieillard, sur lequel on a trouvé une carte d'identité au nom de Baptiste René, est

paraissait souffrir beaucoup, s'est adossé contre le mur d'une maison du quai Bourgeois. Transporté en voiture à l'hôpital Saint-André, il y est décédé pendant le trajet. Son corps a été transporté à la Morgue.

Un Jour qu'on n'oublie pas

En ces heures palpitantes que nous vivons, béni soit le mois de mai qui ouvre l'ère des premières communications et réveille dans nos cœurs émus le souvenir de l'un des plus heureux jours de l'entente.

A tous ceux qui désirent offrir aux commémorants des cadeaux pour consacrer le jour, disons qu'il est possible d'en offrir sans qu'il y ait un accident digne d'être évité.

Un concert, donné pendant la traversée de retour a produit la somme de 2.500 fr., dont 1.500 fr. ont été versés à la Croix-Rouge et 1.000 fr. à l'œuvre des marins.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

ABUS DE CONFIANCE

Ernest Rufenacht, charretier, âgé de dix-neuf ans, sujet suisse, était chargé par Mme Magne, débitante, rue des Faures, 93, de livrer du vin au domicile des clients, mais il lui était interdit de procéder à aucun encaissement. Rufenacht réussit à surprendre la bonne foi de quelques clients, qui lui réglèrent le montant des livraisons, au total 108 francs. Cet abus de confiance a conduit Rufenacht devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamné jeudi à trois mois de prison.

LES ECUMEURS DES QUAIS

Auguste Bouché, 57 ans, manoeuvre, rue de la Chartrouse, a volé quatre plaques de toile sur les quais et a été arrêté sur les Quinconces. Trois mois de prison.

Antoine Delso, 45 ans, manoeuvre, rue Sainte-Croix, a volé des chaussures dans un colis faisant partie du chargement du « Rochambeau ». Trois mois de prison.

Le tribunal a condamné ensuite à un mois de prison une spécialiste du vol à l'étalage, Emilienne Lavigne, 23 ans, blanchisseuse, quand on l'a arrêtée mercredi en flagrant délit de vol d'une boîte de poudre de riz dans un grand magasin, on constata, en la fouillant, qu'elle avait sur elle d'autres marchandises et deux porte-monnaie, dont un contenant 61 fr. 50.

CONSEIL DE GUERRE (18<sup>e</sup> RÉGION)

Présidence de M. le Colonel de Gendarmerie BONNEFOY

OUTRAGES A UN SUPERIEUR

Le 4 avril dernier, vers dix heures du soir, le soldat Gustave Laberche, du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, se trouvait rue Condillac avec des civils, lorsqu'une patrouille vint à passer, commandée par le sergent P..., du 14<sup>e</sup> territorial.

Laberche proféra alors, à haute voix, ces injures à l'égard de ce sous-officier qui les entendit distinctement, mais ne put se rendre compte de la personne qui les avait prononcées.

A ce moment, le sous-inspecteur de la Sécurité Anouilh, qui était à côté du soldat Laberche à l'instant où les outrages avaient été proférés, offrit au chef de la patrouille d'arrêter le coupable. Celui-ci venait d'entrer dans un café-concert des environs du Théâtre-Français. C'est là qu'il fut cueilli par les agents et remis entre les mains du sergent P...

Ce sous-officier demanda sa permission à Laberche, qui exhiba une permission permanente, laquelle fut aussitôt reconnue irrégulière. On sut plus tard qu'elle n'était pas à son nom.

La patrouille se disposait à l'emmener lorsqu'il prit la fuite par le cours de l'Intendance et la rue Vital-Carles. Mais poursuivi par les agents et par l'inspecteur Anouilh, il ne tarda pas à être arrêté rue Porte-Judaïque, à l'hôtel de la Poste, où il s'était réfugié.

Laberche fut conduit à la Permanence et, de là, à la place.

Traduit devant le conseil de guerre sous présidence d'outrages par paroles à un supérieur pendant le service, le soldat Laberche avoue avoir tenu des propos injurieux, mais il ergote sur les mots qu'il aurait prononcés.

Engagé volontaire pour cinq ans en 1909, le prévenu, dont le passé est légèrement orange, a déjà été condamné, mais avec sursis. Il a fait un court séjour aux Dardanelles, d'où il a été évacué pour maladie.

Reconnu coupable d'outrages à un supérieur, le conseil écartant la circonstance aggravante de service et accordant les circonstances atténuantes, Gustave Laberche est condamné à six mois de prison.

Le Conseil a ensuite prononcé les condamnations suivantes :

Cinq ans de prison au soldat Armand Catel, du 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie, prévenu d'outrages par paroles et menaces à un supérieur.

Un mois de prison au soldat Armand Sylvestre, du 14<sup>e</sup> d'infanterie, pour outrages par paroles et gestes envers des agents dépositaires de la force publique.

En outre, le Conseil de guerre avait à se prononcer sur une affaire dans laquelle le nommé Jacques Mazières, 1<sup>er</sup> tenu civil, était accusé de propos de nature à favoriser l'ennemi et à exciter au mépris des lois sur l'esprit de l'armée et de la population. Cette affaire, déjà jugée par le Conseil de guerre de Toulouse, avait été cassée par le Conseil de révision et renvoyée devant de nouveaux juges.

Sur conclusions déposées par M. le Commissaire du gouvernement, le Conseil de guerre de Bordeaux s'est déclaré incompétent.

Ministère public : M. le commandant de Nathan, commissaire du gouvernement, et M. le lieutenant Grossard, substitut.

CHRONIQUE MARITIME

Arrivée du Paquebot « Europe »

Le paquebot « Europe », commandant Harent, de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, parti de Matadi le 22 avril dernier, est arrivé à Bordeaux jeudi, vers cinq heures. L'après-midi, après avoir fait escales au Gabon, au Cameroun, au Dahomey, à la Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal.

A bord de l'« Europe » se trouvaient plus de 400 passagers et un chargement important de marchandises.

La traversée a été excellente et sans le moindre incident.

Grâce au commandant Harent, qui nous a eus pu nous entretenir avec plusieurs officiers supérieurs qui reviennent du Cameroun. Parmi ces officiers, qui ont tous pris une part glorieuse à la conquête de la riche colonie allemande, notons MM. le gouverneur Fourneau, blessé dans les engagements du Cameroun, qui vient d'être décoré de la Légion d'honneur ainsi que de la croix

de commandeur de l'ordre de Léopold; le colonel Mayer, également nommé chevalier de la Légion d'honneur; les lieutenants-colonels Mechet et Miquelard; le capitaine Allègre, amputé de la jambe gauche à la suite d'une très grave blessure, etc.

Nous apprenons qu'à son voyage d'aller, le navire a ramené de Duala à Matadi une partie de nos troupes victorieuses; auxquelles il a été fait un accueil digne d'elles.

Nous avons salué à bord les capitaines Cariou et Nedellec, qui se trouvaient à bord de l'« Amiral-Hamelin » lors de son torpillage, et qui, pour leur belle conduite en cette circonstance périlleuse, ont été décorés de la croix de guerre.

M. Diagne, député du Sénégal, se trouvait sur le quai de débarquement.

Un concert, donné pendant la traversée de retour a produit la somme de 2.500 fr., dont 1.500 fr. ont été versés à la Croix-Rouge et 1.000 fr. à l'œuvre des marins.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

Adieux de l'Opéra-Comique. — Jeudi 25 mai, adieux de l'Opéra-Comique avec le concours de Mme Thibault, Yvonne Valogne (de l'Opéra-Comique), Saldou, Redon, Lapeyre, D. Bébé, Lucy Raymond, L. Quiverture de « La Muette de Portici », orchestre, direction E. Bastin; 2<sup>e</sup> acte; 3. « La Vie de Bohème » (3<sup>e</sup> acte); 4. « Méditation de Thais », orchestre, solo de violon par M. Arthur; 5. « Faust », 2<sup>e</sup> acte; 6. « Le Maître de Châlons », par Mlle Nercy, sont appelés à triompher devant le public. Troupe de premier ordre, avec le fameux comique Tiliuz, la délicieuse Marcelle Rayne, le compère Léon Langa, l'excellent bordelais Géo Lastry, et le Marseillais Boissac. Ruy d'Orghans, la fantaisiste Lyonel, la belle chanteuse Jane Feury, l'exquise Gipsy, Dierbè, Maddy Sams, etc. La location est ouverte rue d'Alizon, pour la première du vendredi 26 mai.

Alhambra-Casino d'Été

La revue de D. Bonnard et J. Darval. — Les six Alhambra-Girls sont arrivées de Londres. Ce sont de jolies et excellentes danseuses, dont le succès sera considérable. De même les ballets français « réglés » par Mlle Nercy, sont appelés à triompher devant le public. Troupe de premier ordre, avec le fameux comique Tiliuz, la délicieuse Marcelle Rayne, le compère Léon Langa, l'excellent bordelais Géo Lastry, et le Marseillais Boissac. Ruy d'Orghans, la fantaisiste Lyonel, la belle chanteuse Jane Feury, l'exquise Gipsy, Dierbè, Maddy Sams, etc. La location est ouverte rue d'Alizon, pour la première du vendredi 26 mai.

Théâtre des Bouffes

« Josephine vendue par ses Sœurs ». — Samedi 20, dimanche 21 (matinée et soirée), avec « Josephine vendue par ses Sœurs », opérette de Victor Roger, avec F. Caruso, A. Charbon, Lucy Raymond, Lya Geddes, René Gamy, Mme Dupont, du Théâtre de la Gaité-Lyrique, a été spécialement engagée pour jouer le rôle de Mme Jacob. Prix des places, de 1 fr. à 4 fr. le fauteuil. Prochaines, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mai.

Apollo-Théâtre

« Paillasse » et « Guillaume Tell ». — Dimanche, deux galas. En matinée, « Paillasse », avec Campagnola et Yvonne Valogne (« Le Châlet » commencera le spectacle); en soirée, « Guillaume Tell », avec de Lericq, Redon et Jane Forcadé.

Skating-Palace-Théâtre

« La Veuve Soyeuse ». — De vendredi à dimanche (matinée et soirée), « La Veuve Soyeuse », fantaisie-opérette française de E. Jouliot, musique arrangée par Tallfarric, avec le concours d'Alfred Mille Provost, diversissements pour le ballet Nercy.

Concert de Charité

À la salle d'Aquitaine, dimanche 21 mai, à deux heures et demie, Germaine Gallus, élève de Broisat, de la Comédie-Française; Talmond, de l'Opéra; Henry Lapouze, de l'Opéra; Miles Adoue, Delaperron, dans des comédies d'A. Fried de Musset; Jean de La Rocca, A. Theuriot. Places : 1 fr. et 0 fr. 50.

CINEMAS

SAINT-PROJET-CINEMA

Vendredi 19 courant: « Le Collier du Bonheur » et « l'Angelus », émouvantes comédies dramatiques en quatre parties; « Aventure galante » et « Bitti polier », comédies; voyages et actualités.

Lundi 22 courant: « La Dame aux Camélias ».

Cinéma Géant du Théâtre-Français

Tous les jours, en matinée à deux heures et demie, en soirée à huit heures et demie, le samedi 20 courant, dans l'église Saint-André, de Caudéran, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales (Serv. de Caudéran.)

ÉTAT CIVIL

DECES du 18 mai

Fernand Barbe, 25 ans, rue Sainte-Croix, 79. Jeanne Lavergne, 48 ans, chemin de Pessac, 93. Jeanne Vernuël, 49 ans, rue Delord, 30.

Paul Anaclel, 58 ans, cours de Toulouse, 40. Madeleine Capy, 55 ans, rue Joséphine, 89. Ferdinand Cadéac, 61 ans, c. d'Aquitaine, 34.

Bernard Roche, 62 ans, avenue Jeanne-d'Arc, 87. Bernard Gratiard, 61 ans, quai de Bacalan, 115. Jean Lartigue, 65 ans, rue Judaïque 81.

Victorine Noël, 69 ans, rue Renière, 31. Catherine Tendron, 75 ans, rue du Palais-Gallien, 164.

Veuve Cornet, 79 ans, rue Ségulier, 66. Catherine Laroque, 82 ans, rue Naujac, 39.

CONVOIS FUNEBRES du 19 mai

Dans les paroisses : St-Martial : 7 h. 15, Mlle M. Capy, 89, rue Joséphine.

St-André : 7 h. 45, Mlle Y. Colombar, rue Bouffard, 37. 7 h. 45, M. B. Roche, avenue Jeanne-d'Arc, 87. — 4 h. Mme J. Lavergne, chemin de Pessac, 93.

St-Michel : 8 h. 45, Mme Barbe, r. Ste-Croix, 79. St-Seurin : 8 h. 45, M. J. H. Lartigue, rue Judaïque, 81. — 1 h. 30, Mme veuve P. Cornet, rue Ségulier, 66.

St-Bruno : 9 h. 45, M. F. Cadéac, salle d'attente. St-Ferdinand : 10 h. 15, Mme J. Petit, salle d'attente. — 3 h. 45, Mlle C. Laroque, F. Naujac, 39. Notre-Dame : 10 h. 15, Mme D. Duffay, rue du Palais-Gallien, 154.

St-Rémy : 11 h. 45, M. E. Graffigna, quai de Bacalan, 115. St-Paul-St-François : 2 h. Mme V. Noël, rue Renière, 31.

St-Nicolas : 3 h. 30, M. P. Anaclel, cours de Toulouse, 40. Autre convoi : 2 heures Mlle R.-J. Robin, hôpital des Enfants, cours de Bayonne, 108.

CONVOI FUNEBRE

Mme veuve Bouchard et ses enfants, M. et Mme Albert Bouchard et leur fille, M. et Mme Gaston Bouchard et leur fils, M. et Mme Hosteins et leur fille, M. et Mme Salomon, M. Emile Tudeau, les familles Les et Bouchard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Gabriel BOUCHARD, leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, qui auront lieu le vendredi 19 courant, en l'église Notre-Dame de Talence.

CONVOI FUNEBRE

M. et Mme A. Barbaud, M. et Mme G. Gabe, M. et Mme Grasseau, M. et Mme Langain et leur fille, les familles Dupuch et Villate prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle L. ESPAGNET, leur sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le samedi 20 courant en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 18, rue Cornu, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 151, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNEBRE

Mme veuve Jeanne Lestang, née Lartigue, et ses enfants; M. Marcelin Jaynot (d'Oléron); Mme Couyade-Lassère, Mme Marie Saint-Croix, M. et Mme Girard, Mme veuve F. Saint-Croix, et sa fille; Mme veuve B. Saint-Croix, M. et Mme H. Saint-Croix et leur fille; M. et Mme Jumelle et leurs fils; Mme veuve Monthulé et ses filles; M. et Mme Girardin et leurs filles (de Suisse); M. et Mme Luffard et leur fille (de Paris); M. et Mme Louvet

# L'hospitalisation des Militaires tuberculeux

## Une Création intéressante, mais insuffisante

Le nombre toujours croissant des militaires réformés pour tuberculose, le danger qu'ils présentent au point de vue de la contagion, la nécessité de jour en jour plus impérieuse de ne pas les abandonner sans ressources et sans soins ont retenu l'attention des pouvoirs publics, et grâce à l'initiative de nos dirigeants, certaines mesures ont été réalisées.

Sur l'initiative de M. Honorat, député, la Chambre vota, il y a six mois, un crédit de 2 millions, ayant pour objet la constitution de « Stations Sanitaires » destinées à recevoir des militaires tuberculeux réformés ou en instance de réforme. Bientôt après, le Sénat adoptait cette proposition de loi, et déjà, grâce à l'activité déployée par M. Brisac, le distingué directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, un certain nombre de stations sanitaires ont été organisées et ont commencé à fonctionner. Le département de la Gironde en possède une, car un accord conclu récemment entre M. le Préfet de ce département, agissant en qualité de représentant de l'Etat, et l'œuvre dite du Sanatorium Girondin, permet au sanatorium de Pessac d'accueillir 100 militaires tuberculeux. De même, dans le département des Basses-Pyrénées, deux stations sanitaires ont été créées, l'une à Gambo (villas Franquet et Celaya), l'autre à Trespey, près Pau.

A Montlieu (Charente-Inférieure), va également s'ouvrir incessamment la station de ce département.

Tout en rendant hommage à l'idée première qui a déterminé le mouvement actuel, il convient de ne pas se laisser bercer par d'heureuses formules; il ne faut pas croire que tout a été fait pour les « blessés de la tuberculose »; qu'il ne reste, dès lors, plus rien à accomplir.

### I. — STATIONS SANITAIRES

L'institution nouvelle des stations sanitaires ne peut donner malheureusement, en effet, en l'état actuel, à l'important et angoissant problème de l'hospitalisation, et au problème du traitement rationnel des tuberculeux, une solution tout à fait satisfaisante.

Bien que la loi du 18 octobre ne fasse aucune distinction entre les malades à hospitaliser, certaine circulaire du ministre de la guerre (28 octobre 1915) ne paraissait parler que des réformés n° 2, ce qui a pu, au début, donner lieu à une fautive interprétation. On pouvait estimer, en effet, que la gratification qui serait allouée aux réformés n° 1 les mettrait en mesure de subvenir eux-mêmes aux dépenses onéreuses qu'entraîne un état de santé des plus précaires. Quoi qu'il en soit, il est maintenant bien établi que cette catégorie de malades (réformés n° 1), susceptible de réparaître autour d'elle des germes contagieux, doit être admise dans les stations sanitaires. C'est du reste parfaitement judicieux, car le fait d'abandonner, ainsi livrés à eux-mêmes, des hommes dont les lésions pulmonaires sont certaines et reconnues, risquerait fort de développer le mal parmi la population civile et de contaminer les personnes qui se trouveraient en contact avec eux.

En dehors de cette réglementation un peu incertaine, on peut rapprocher à l'instigation des stations sanitaires de ne pas rendre le séjour obligatoire pour tous les militaires tuberculeux.

Il est, en effet, à prévoir que l'homme réformé pour tuberculose, qui aura séjourné assez longtemps dans les hôpitaux militaires, astreint à une discipline stricte, n'aura qu'un désir, être soigné par les siens, à l'abri de toute contrainte. Et ce ne sera pas le moins fortuné, qui ne pourra être reçu chez eux, qui ne pourront être les stations sanitaires, cependant que les autres, aspirant à la douceur des soins familiaux, préféreront rester au milieu de leurs, sous l'œil de l'administration, impuissante. Il serait cependant désirable que tous les tuberculeux pussent passer par la station sanitaire, et n'être réformés qu'à la sortie, après avoir épuisé toutes les ressources de la thérapeutique et de l'hygiène antituberculeuse.

Comme l'a dit si judicieusement, à la Société de médecine de Paris, notre confrère le docteur Molinier: « Dans le cas particulier du soldat blessé de tuberculose », la mesure coercitive qui devait frapper le civil aux temps héroïques 1894-1900, de la lutte contre la tuberculose, maladie sociale, cette mesure coercitive ne revêt plus ce caractère d'atteinte à la liberté. Le blessé, de la tuberculose est hospitalisé de droit, comme soldat, comme son camarade fracturé de jambe ou de bras, etc., et dans tel hôpital qui lui est assigné. »

Administration accordée après examen administratif et non sur place après examen médical.

Tous les médecins et tous les hygiénistes sont en effet d'accord pour reconnaître que la tuberculose est contagieuse et pour proclamer en principe le danger de la cure libre. Or, la station sanitaire ne recevra pas tous les militaires réformés. Seuls ceux qui adresseront une demande, que le mi-

nistre de l'intérieur instruira et qu'il aura le pouvoir d'admettre ou de rejeter, pourront être accueillis dans les stations. On est à se demander comment les conseils techniques sanitaires du ministre peuvent juger à distance, sur la seule vue d'un questionnaire rempli sans contrôle, si le postulant réunit les conditions cliniques permettant son admission, alors qu'il s'agit souvent de les apprécier par une auscultation des plus délicates, une observation médicale prolongée, un examen profond. L'admission ne doit donc être faite que médicalement et non administrativement, et elle doit être prononcée dans la région de l'intéressé par le directeur régional ou un représentant du préfet.

### Durée de trois mois insuffisante

La station sanitaire, nous le répétons, est loin de réaliser le type d'hôpital pour un tuberculeux. Il tombe sous le sens le plus élémentaire qu'un hôpital est un milieu où sont traités jusqu'à guérison ou amélioration notable les malades atteints d'une affection déterminée.

La station sanitaire, elle, ne conservera de malades que pendant trois mois. Au bout de cette période, quelle que soit la gravité de leur mal, qu'ils soient en voie de guérison ou que leur état se soit aggravé automatiquement, obligatoirement, la durée d'hospitalisation sera terminée, mais on aura inculqué aux tuberculeux les préceptes d'hygiène, et on semble croire que, nantis de ce docte enseignement hygiénique, ils pourront désormais lutter efficacement contre leur mal, croyance peut-être excessive dans la vertu thérapeutique des formules.

La station sanitaire ne recueillera donc que très temporairement des malades. Récemment, au Sénat, M. le sénateur Strauss, rapporteur d'une proposition de loi sur l'institution des dispensaires d'hygiène sociale et de préservation anti-tuberculeuse, reconnaissait que cette hospitalisation passagère est naturellement réduite, et il ajoutait qu'après son séjour dans la station, le militaire tuberculeux ne devait pas être abandonné, qu'il fallait le suivre. Comment? sous quelle forme? En reconnaissant son droit à être guéri, en lui donnant tous les soins attentifs que son état exige? Pas absolument, à notre avis, puisqu'on propose simplement de créer des dispensaires anti-tuberculeux, où des moniteurs et des monitrices d'hygiène continueront l'œuvre d'éducation hygiénique. La combinaison des stations sanitaires et des dispensaires ne suffira pas, croyons-nous, pour réaliser cette « économie de vies humaines » qui préoccupe M. le sénateur Strauss.

La tuberculose, cela a été maintes fois répété, est la maladie la plus curable, mais elle demande à être traitée précocement et énergiquement, et le malade doit être soumis à une triple cure : repos, aération, suralimentation. Nous insistons que les moniteurs d'hygiène apportent au militaire tuberculeux, après sa sortie de la station sanitaire, la nourriture substantielle qui lui est nécessaire, lui donnent l'appartement salubre, aéré, ensoleillé qui lui convient, le repos qui lui est indispensable (1).

Quant à la station sanitaire, nous croyons qu'elle ne doit être envisagée que comme l'amorce d'une œuvre plus considérable, rationnelle et médicale, du traitement des militaires tuberculeux.

Ne lui donnons donc pas une importance que les lacunes qu'elle présente lui interdisent d'avoir. Reconnaissons simplement que le Parlement a voulu montrer qu'il s'intéressait à une catégorie de malades qu'il fallait secourir et qu'il s'est hâté d'émettre un vote plutôt de principe, alors que les éléments d'appréciation et de statistique n'étaient pas encore suffisants pour connaître dans quelle mesure et dans quelle proportion ces stations sanitaires devaient répondre à des besoins impérieux. (Discours Strauss, Sénat, 26 novembre 1915.)

Si nous voulons aboutir à une œuvre vraiment opérante et ne pas nous contenter d'une façade trompeuse, pénétrons-nous de cette idée que la solution du problème ne réside pas exclusivement dans le fonctionnement des stations sanitaires créées par le ministre de l'intérieur. Elle incombe aussi à l'administration militaire, qui, déliée des entraves d'une réglementation surannée, doit pouvoir non seulement dépister les militaires tuberculeux pour se hâter de les réformer, mais aussi les conserver dans les hôpitaux spéciaux et les y soigner. On ne verrait plus ainsi le département de l'intérieur hospitaliser des militaires en instance de réforme, auxquels les soins sont nécessaires et qui semblent n'avoir pu les trouver dans le département de la guerre.

Du reste, les stations sanitaires ne peuvent suffire à l'hospitalisation de tous les militaires tuberculeux. A l'heure actuelle, en effet, elles possèdent, paraît-il, un peu

(1) Nous savons d'ailleurs que l'autorité civile ne préoccupe de la question. Le ministre de l'intérieur, par une circulaire du 21 mars dernier, a créé des comités d'assistance aux militaires tuberculeux réformés depuis le début de la guerre, comités qui sont en voie d'organisation.

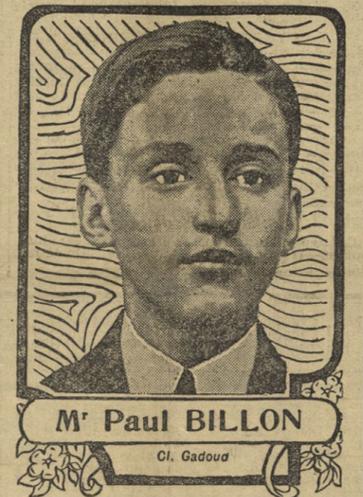
plus de 2,000 lits pour des malades devant y rester trois mois. Comment ces 2,000 lits disponibles chaque trimestre pourront-ils suffire pour recevoir les... militaires tuberculeux qui, d'après les renseignements qui nous ont été fournis, sont réformés dans les trois mois correspondants? Enfin, les locaux créés par les assemblées départementales pour installer les stations sanitaires ne répondent pas toujours comme situation, aménagement, orientation, à l'affectation qu'on leur donne ainsi brusquement. L'insuffisance des stations sanitaires que nous avions exposé il y a déjà quelques mois nécessitait donc, pour le traitement rationnel des tuberculeux, au moins en attendant et pour aller vite, l'affectation spéciale d'hôpitaux déjà existants où ces malades devaient trouver pendant tout le temps nécessaire les soins et les conditions hygiéniques indispensables. Dans un rapport de décembre dernier adressé au ministre, nous préconisions ces mesures immédiates, car il importait, à notre avis, de ne pas perdre un instant pour soigner réellement cette catégorie de malades et préserver la collectivité de cette contagion. Nous recommandions donc, en attendant la construction de nouveaux hôpitaux, la création de centres de tuberculeux, choisis judicieusement en s'inspirant des conditions de climat, d'orientation des bâtiments et de maintes autres considérations importantes dans la matière.

C. J.

## Pensées pour plus tard

Voilà un enfant qui est dans la période difficile de la croissance. Si sa santé n'est pas bonne, toutes sortes d'idées défavorables pour le bon établissement de son avenir vont traverser l'esprit de ses parents. On le voit déjà traînant, à vingt ans, sa misère physique, on le voit en état d'infériorité dans la lutte pour la vie, incapable de fournir la somme d'études et de travail qui procure les situations avantageuses. Si c'est d'une fille qu'il s'agit, on pense qu'elle sera déshéritée de la nature, qu'elle aura toujours mauvaise santé, mauvaise mine, qu'elle sera souffreteuse et que son aspect minable éloignera d'elle les prétendants. Mères qui êtes assaillies par ces idées, il dépend de vous que ces présages néfastes ne se réalisent pas.

Pénétrez-vous bien de ceci : dans les troubles de la croissance, c'est toujours une affaire de sang. L'enfant qui pousse trop vite demande trop à son sang. Celui qui ne pousse pas demande à son sang, mais n'en reçoit rien, parce que le sang est trop pauvre. Vos soins, dont l'avenir de l'enfant dépend, consistent donc à surveiller l'alimentation et à enrichir le sang.



M. Paul BILLON  
Cl. Gadoux

Mme C. Billon, 92, route de Vienne, à Lyon (Rhône), va vous indiquer comment elle a enrichi le sang de son fils Paul, et vaincu ses troubles de croissance.

« Mon fils Paul, écrivait-elle, très éprouvé par la croissance, était devenu d'une faiblesse extrême et faisait peine à voir. Il n'avait plus aucun appétit, il était toujours mélancolique et triste. Il se plaignait constamment de maux de tête, de lassitude. Le moindre effort semblait trop pénible pour ses petites forces, aussi ne jouait-il plus, ne travaillait-il plus, j'étais très inquiète. On m'a ordonné de lui faire suivre le traitement des Pilules Pink. Je suis heureuse de pouvoir dire aujourd'hui que ces Pilules ont transformé mon enfant. Tous ses maux ont disparu, il a repris toutes ses forces, et sa mine est excellente. Il est toujours de bonne humeur, travaille avec ardeur et ne céderait pas sa place au jeu. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, migraines, névralgies, irrégularités, épuisement nerveux.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue de Ballu, Paris; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

# Faunes de Tranchées

Les grandes armées sont toujours accompagnées, en dehors des animaux qui en font part ainsi dire partie intégrante, comme les chevaux et le bétail, par des parasites dont la présence est plus ou moins désagréable, sinon désastreuse.

Nos vaillants soldats, quand ils reviennent du front, ne s'attardent guère en général au récit des dangers qu'ils courent sous la mitraille, mais insistent volontiers sur les ennuis que leur procure la vermine. C'est un fait que le pou triomphe sans bruit, au delà et en deçà, sur presque toute la ligne de bataille. Les naturalistes distinguent trois espèces de cette laide bestiole : le pou de tête, le pou de pubis et le pou de vêtement.

Le parasitisme, chez ces insectes, est absolument nécessaire à leur existence; non seulement le sang constitue pour eux l'unique nourriture acceptable, mais ils ne peuvent vivre que dans les émanations de notre peau. L'air pur leur est funeste; loin du corps de l'homme ils succombent tous en moins de quarante-huit heures.

Le pou de corps est le plus résistant; mesurant environ trois millimètres de longueur, c'est aussi le plus gros; quoiqu'il soit blanc et sans taches, c'est le plus répugnant; enfin, c'est le plus prolifique. Nous nous occuperons surtout de lui. La façon dont il s'alimente est curieuse. Deux fois par jour, la moitié antérieure de l'insecte quitte le vêtement, son support habituel, l'autre moitié y restant cramponnée par les pattes de derrière; se retournant à demi, l'animal s'accroche à la peau avec ses pattes de devant, et fait une succion qui dure une dizaine de minutes, puis, par un mouvement inverse, reprend sa position première.

Si l'adulte meurt relativement vite loin de l'hôte humain, il n'en est pas de même des œufs, qui se conservent longtemps. Aussi suffit-il de coucher sur de la paille, des couvertures, etc., où sont déjà passés des porteurs de poux pour être contaminé à son tour, circonstance qui, aux armées, se reproduit journellement.

Par leurs piqûres, les poux s'opposent au sommeil, si nécessaire au front en raison des fatigues endurées; le grattage qu'ils provoquent occasionne des lésions, très superficielles d'abord, mais nombreuses, et qui peuvent devenir par la suite de véritables plaies, sources d'infections plus ou moins graves; enfin, il est démontré que les poux sont des agents actifs de la propagation du typhus et de certaines formes de paludisme. On a préconisé contre la vermine pédiculaire une foule de produits; on recommande de préférence une solution alcoolique d'ail, dont on aspergera les vêtements à l'aide d'un vaporisateur :

- Anisol ..... 5 cm<sup>3</sup>
- Alcool à 90° ..... 45 cm<sup>3</sup>
- Eau ..... 50 cm<sup>3</sup>

On emplira dans une caisse hermétiquement close les vêtements ainsi imprégnés, et au bout de deux ou trois heures les parasites seront détruits. La même solution, convenablement diluée, peut être sans inconvénient appliquée directement à la peau.

Un autre ennemi sérieux du soldat dans la tranchée, c'est le rat. L'espèce qui y domine paraît être le *surmulot*, qui atteint, queue comprise, une longueur de plus de 40 centimètres; sa voracité est extrême, son audace inouïe; tout lui est bon : sucre et viande, beurre et farine, cuir ou coton. Ajoutez à cela une fécondité redoutable; non seulement la femelle met bas jusqu'à douze et quatorze petits, mais les jeunes arrivés à la moitié de la grandeur de l'adulte commencent déjà à se reproduire.

La lutte contre ce déprédateur universel n'est donc pas un jeu. Aussi, multiplions les moyens de l'anéantir : nasses en fil de fer qui le prennent vivant, pièges qui l'assomment, « tord-boyaux » qui l'intoxiquent, chiens ratiers qui l'étrangent, etc. Une méthode plus sûre consiste à inoculer aux rats un virus contagieux destiné à pro-

pager rapidement chez eux une maladie épidémique. On emploie à cet effet une culture microbienne préparée par M. Danyss, de l'Institut Pasteur, et qui communique au rongeur une entérite mortelle; mais l'usage n'en est pas encore assez répandu.

En attendant, nos soldats se livrent individuellement à la chasse au rat, non pas uniquement pour défendre leurs provisions de bouche ou leur paquetage, mais par passe-temps et aussi dans un but pratique. Après la vogue des bagues en aluminium, voici venir, en effet, celle des peaux de rats tannées, servant à confectionner de menus objets (sachets, etc.), qui seront offerts comme souvenirs aux parents et amis, sans oublier les marraines. Le tannage d'une peau de marmifère exige d'habitude des soins spéciaux et délicats. Ici, la petitesse de l'animal rend l'opération facile. Un procédé à la portée de tous consiste à dissoudre dans très peu d'eau gros comme un dé à coudre de sel marin et autant d'alun. Avec ce liquide, on imprègne exactement la surface intérieure de la peau; puis on roule celle-ci sur elle-même. Vingt-quatre heures après, on l'étend et on la fait sécher à l'ombre; elle est alors propre à être utilisée.

J.-MARCEL SOUM.

## Les Mystères de l'Intendance

Pourquoi tous les effets (vareuses, culottes, chemises, calots, etc.) distribués depuis quelque temps aux soldats du front et des dépôts sont-ils toujours trop grands? Les ateliers militaires semblent avoir reçu la consigne de travailler pour des géants. Et les géants eux-mêmes sont obligés de faire rectifier leurs pantalons, façonnés pour des géants d'une pointure supérieure.

A ce problème, il ne peut y avoir qu'une solution. L'administration militaire s'inspire évidemment de cette observation indiscutable, que n'importe quel homme peut entrer dans n'importe quel vêtement, du moment que ce vêtement est trop grand... Si le vêtement était trop petit, ce serait, proprement parler, une autre paire de manches.

Et voilà pourquoi les ateliers ont reçu ce mot d'ordre : rien n'est trop grand pour nos poilus. (L'Œuvre.)

## Un Cartel de Matières colorantes

Milan, 17 mai. — On a dit que les désirs actuels de paix manifestés par l'Allemagne cacheraient le projet de renouveler son agression économique qui lui avait si parfaitement réussi avant la guerre, pour reprendre ensuite la lutte des armées lorsqu'elle jugerait que la situation lui serait favorable. Une personne très autorisée a fait à ce sujet les déclarations suivantes au « Corriere della Sera » : « Je suis vu assurer que dès maintenant l'Allemagne pense à réorganiser avec les moyens qui lui sont familiers — une formidable reprise d'invasion économique. Un cartel a été dernièrement constitué en Allemagne pour la production des matières colorantes en vue de garder et d'étendre son hégémonie en cette branche de l'industrie. Nous avons déjà discuté et nous discuterons encore entre alliés pour notre émancipation de l'Allemagne pour les produits d'aniline; l'Italie a déjà fait quelque chose de pratique à ce sujet, mais il ne faut pas oublier la ténacité des Allemands en ces sortes d'affaires et ne pas se faire d'illusions. Le futur sera comme le passé, avec la différence que les Allemands ne nous trouveront ni naïfs ni impréparés. »

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 19 mai 1916

# Haine Eternelle

Par Charles MEROUVEL

PREMIERE PARTIE

## Le Rêve de Jean de Brault

Plus tard, à demi nue, l'œil aux aguets, à l'abri d'un vitrage de guipure grossière, elle avait vu le couple sortir, regagner le chemin vicinal et s'éloigner dans la direction du domaine de Sauval.

La nuit était obscure, sans doute, mais son regard aigu avait distinctement aperçu dans les ténèbres la silhouette gracieuse et d'une souplesse féline de cette qui ne pouvait avoir qu'un but : troubler son bonheur ! Combien cette nuit lui avait semblé longue !

Trop discrète pour questionner celui qu'elle aimait si ardemment, trop délicate pour provoquer ses confidences, elle n'osait l'interroger.

Mais elle espérait une révélation qui ne venait pas.

Lorsqu'il fut près d'elle, suivi de sa lu-

ment qu'il appelait « Cigarette », il enveloppa cependant la jeune fille d'un regard qui la fit vibrer des pieds à la tête, tant il était plein de passion, et il lui tendit la main, dans laquelle elle mit la sienne en lui émettant, d'une voix où il y avait de l'angoisse :

- Vous sortez ?...
- Oui.
- Pour aller ?...
- Je ne sais... dans la forêt... au hasard.
- Il ajouta :
- J'ai besoin de réfléchir... une idée me tourmente...
- Et vivement :
- Je serai là pour déjeuner.
- Il se dirigea vers la barrière à travers la pelouse, plus semblable à un coin de pré ou de pâture qu'à celle d'un château, même modeste.

Sur la route, il se mit en selle. Il s'éloigna dans la direction de Sauval. Marie Giraud le suivit du regard aussi longtemps qu'elle put le voir.

A quelque distance de sa maison, Jean de Brault mit sa jument au trot, puis au petit galop, dans une allée du bois.

Bientôt, il arriva aux limites du domaine de Sauval.

Pourquoi se disait-il que dans cette visite nocturne il ne s'agissait que de l'héritière de ce grand château ?

Plongé dans ses souvenirs, il se rappelait confusément, dans la foule des grandes chasses à courre, une jeune demoiselle ou dame, blonde aux cheveux d'or, dont le regard bleu se fixait sur lui avec une sorte d'intérêt ou de curiosité.

Vision fugitive presque aussitôt oubliée ! Sa visiteuse ne lui avait-elle pas dit que celle qui l'envoyait était fille unique, grande et belle, plutôt blonde ?

Les maîtres de Sauval venaient si rarement à leur château, qu'on aurait pu croire qu'ils l'oubliaient presque.

Il les avait à peine aperçus une ou deux fois, passant devant la Vaudière, en voiture ou en automobile.

Encore n'en était-il pas certain !

Il avait une connaissance au grand château de Sauval, un ami modeste, mais sûr, jardinier chez les Steinberg !

C'était l'un des fils du père Bichard, son homme de journée.

Marie Bichard était un paysan de vingt-huit ans, trapu, solide et brave, bon cavalier, qui avait accompli sa période de service militaire dans le régiment de chasseurs de Jean de Brault.

Les deux fils du père Bichard, le jardinier de Sauval et son frère, sous-officier à Saumur, avaient toujours été pour lui, dès leur enfance, de bons camarades.

A peu près du même âge, ils se traitaient familièrement.

Ils conservaient cependant une certaine déférence pour le fils de l'ancien colonel de Brault.

Souvent, dans leur jeunesse, ils avaient travaillé ensemble, chassé ensemble, pêché ensemble, et leur amitié ne s'était jamais démentie.

Lorsqu'il aperçut, à l'entrée du potager de Sauval, vaste quadrilatère entouré de murs recouverts d'espaliers magnifiques, Jean de Brault qui l'appela d'un signe, le jardinier ficha sa pelle dans la terre qu'il bêchait et alla le rejoindre.

— Un renseignement, mon bon ?...

— Sur quoi ?...

— Il y eut quelques secondes d'embarras et de silence.

Le cavalier reprit en mettant un doigt sur ses lèvres :

— Il s'agit de peu de chose, et cependant je te demande le secret : un ami m'a parlé, ces jours derniers, de la jeune fille du château...

- Mademoiselle Frida ?...
- Comment dis-tu ?
- Frida... C'est le petit nom que je lui ai toujours entendu donner : elle s'appelle Frédérique.
- C'est singulier...
- Un petit nom d'amitié probablement, dit l'ancien soldat, moi je trouve ça gentil, et ça lui va bien...
- Comment est-elle ?
- Ah ! mon cher ! je ne l'ai pas vue souvent. Grande, blanche et rose, des yeux superbes et des cheveux à pleines mains !... Eve dans le Paradis terrestre !
- Bonne fille ?... demanda Jean.
- Je n'en sais pas si long... mais réussit, pas de façons... l'air toujours content...
- Ses parents ?
- Oh ! le vieux Steinberg ?
- Tu dis ?... observa Jean.
- Je dis le vieux Steinberg !... Quand le régisseur parle de lui, il ne l'appelle jamais autrement. C'est un gros homme ventru, la figure poiteue, couverte d'une barbe poivre et sel plutôt gris, crâne chauve, de gros yeux ronds... Une fière différence avec la demoiselle !... Quant à la mère, on n'en parle jamais !... On dit qu'elle est morte de puis longtemps !... D'ailleurs, ici, on ne les voit pas souvent, ni les uns ni les autres...
- C'est par un pur caprice qu'il a retapé cette maison-là, et je crois qu'il n'y tient pas plus que ça...
- Il est riche ?...
- Le jardinier répondit avec insolence :
- Je n'ai pas compté avec lui ; mais il

faut qu'il ait des fonds pour entretenir une propriété comme celle-là, qui lui coûte les yeux de la tête, et dans laquelle il ne vient jamais. C'est une manière d'intendant qui administre le domaine.

- Il se nomme ?...
- Hans Sturm.
- Diabole ! fit Jean de Brault, un Alboche, alors ?
- On ne sais pas. Il ne parle jamais de son pays... Pas d'auvains au fond. Personne ne s'en plaint.
- Il y a longtemps qu'il est là ?...
- Je y ai toujours vu.
- Il s'arrêta et regardant son ancien camarade fixement :
- Et puis, après tout, qu'est-ce que cela peut faire ?...
- Jean répliqua :
- Peux-tu dire que... C'est un ami qui désirait quelques détails ; j'en sais assez et tu as raison. En quoi ça peut-il nous intéresser ?...
- Le jardinier demanda :
- Tu as vu le père, ce matin ?...
- Oui.
- Il va bien ?...
- Il se porte comme un pont ! Un brave homme, le père, mon vieux Marin. On n'en fait plus comme ça !... C'était le bon sang de France !...

Jean donna une énergique poignée de main à son ancien camarade, qui se remit à sa besogne, et il tourna bride, lentement, en examinant les jardins vraiment beaux, près desquels il se trouvait, et aussi les allées, dont l'ornement principal, le clocheton de l'horloge, lui parut charmant.

(A suivre)

Chronique du Département

Caudéran
VACCINATION. — Une séance publique et gratuite de vaccination et revaccination aura lieu le jeudi 25 mai...

Lormont
LES CHIENS. — Un chien abattu dans la commune de Lormont, au lieu dit de Lys-sandre, ayant été reconnu atteint d'hydrophobie par M. le Vétérinaire sanitaire du Carbon-Blanc...

Saint-Hélène
FOIRE. — La foire annuelle de mai sera tenue le jeudi 25 mai.

Ambarès
PRISONNIERS DE GUERRE. — Le maire invite les familles dont les membres sont prisonniers de guerre à vouloir bien en faire la déclaration à la mairie avant le dimanche 21 mai.

Saint-Loubès
ENSEIGNEMENT. — Mme veuve Robert, directrice de l'école communale des filles, vient d'être nommée de 1re classe au choix.

Ayguemorte-les-Graves
A L'HONNEUR. — Notre compatriote Roger Langlois, du 136e de ligne, a été cité à l'ordre du jour...

Bonneton
A L'HONNEUR. — Roger Lesoignes, caporal au 7e régiment colonial, a été cité à l'ordre du jour...

Lugos
ASPIRANT. — F. Jean-Roger Durroux, du 262e, élève aspirant d'infanterie, provenant du centre d'instruction de Saint-Cyr, a été nommé aspirant.

Lesparre
A L'HONNEUR. — Le soldat Gabriel Cruchon, fils de M. Cruchon, ancien maire de Prignac, a été cité à l'ordre de l'armée...

Paillac
POUR LA PATRIE. — Etienne Eyssan, vingt ans, soldat au 118e d'infanterie, du village d'Ansellan, est mort des blessures...

qu'il avait reçus sur le champ de bataille. La famille de ce brave a un autre fils, André, disparu depuis le 22 août 1914.

Blaye
POUR LES REFUGIES. — La quête qui a été faite à l'issue de la conférence de M. Lebas, maire de Roubaix, au profit des réfugiés du Nord, a produit la somme de 59 fr. 35...

PRISONNIERS DE GUERRE. — Les familles de la commune de Blaye qui ont des prisonniers en Allemagne, sont priées de faire connaître tout de suite, à la mairie, les noms, prénoms et adresses de leurs...

MORT GLORIEUSE. — M. Edouard Mager, du 34e régiment d'infanterie coloniale, est tombé au champ d'honneur.

PROMOTION. — M. André Lamandé, notre jeune concitoyen, du 234e régiment d'infanterie, a été promu, sur le champ de bataille, sous-lieutenant.

Libourne
DANS L'ARMEE. — Est nommé au titre de commandant du dépôt commun de Libourne, M. le lieutenant-colonel Augistrou, de 133e, qui passe au 57e en remplacement du commandant Lagrifoul.

Bazas
TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — La femme L..., qui a frappé son beau-père, est condamnée à 50 fr. d'amende, L... par défaut, est condamné à 16 fr. d'amende. Tous deux avec sursis.

Langon
CINEMA. — Dimanche prochain, matinée et soirée. AU JARDIN D'ETE. — Ce soir vendredi, première représentation de la revue « Nos Mains dans les... Boches ».

BOURSE DE BORDEAUX
du 18 mai 1916
Au comptant: 5 %, 88 05; Obligations de la ville de Paris 1875, 494; ditto 1892, 271...

BOURSE DE PARIS
du 18 mai
BULLETIN FINANCIER
Marché ferme. 3 % court, 5 % calme, fonds russes meilleurs, hausse de l'Extérieure, de l'Omibus, de la Boleo, de Rio-Tinto, recul du Gafsa...

LA PETITE GIRONDE

MARCHE OFFICIEL
Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 88; 3 %, 62 50; Ch. fer Etat, 405; Annam, Tonkin 1896, 61 25; Afrique occid., 42; Panama 1889, 32; Argentine or 1907, 495; or 1909, 498; or 1911, 85 95; Brésil 1889, 58 50; Chine or 1895, 85 00; or 1903, 425; or 1913 (éorg.), 422; Espagne ext. 95 25; Hellénique 1887, 261; Japon 1868, 85; 1907, 99 75; 1910, 81 30; Bons 1913 53; Maroc 1910, 400; Portugal, 60 90; Russie 1880, 72; 1891 or et 1894, 59 45; 1894, 61 50; 1896, 55 50; 1906, 86 25; 1909, 78 20; Serbie, 428; Dette ottomane unifiée, 59 50.

Establissements de crédit (actions). — Banque de France, 4375; Comp. Algérienne, 1200; Compt. L. 130; Orléans, 1150; Jouiss., 702; Ouest, 735; Andalous, 369; Atchison Topeka, 340; Banque de l'Union Parisienne, 609; Banque de l'Azoff-Don, 1010.

Chemins de fer (actions). — Bône-Guelma, 59; Est, Jouiss., 331; P.-L.-M., Jouiss., 540; Midi, 611; Nord, 1430; Orléans, 1150; Jouiss., 702; Ouest, 735; Andalous, 369; Atchison Topeka, 340; Nord de l'Espagne, 437; Saragosse, 431.

Chemins de fer (actions). — Azote, 480; Cie Générale Transatl., 170; Messag. Marit., ord., 112; Nord-Sud, 184; Omnibus de Paris, 429; gemmes, 320; Tramways, 389; Actrices de France, 800; Chargeurs Réunis, 358; par, 214; Compagnie du Boïlo, 860; Creusot, 2,660; Dynamite centrale, 740; Edison, 543; Frérelles du Havre, 275; Mines de Malakoff, 219; Phosphates de Gafsa, 800; Say ord., 448; Distribution Parisienne, 395; Briank ord., 341; priv., 344; Rio-Tinto ord., 1,810; Télégraphes du Nord, 990.

Obligations françaises (villes). — Paris 1865, 335; 1871, 365; 1890, 1374; 1894, 1892, 1894-95, 269; 1898, 311 50; 1899, 238; 1905, 331; 2 1/2 1910, 272; 3 %, 1910, 293; 1912, 230.

Crédit Foncier. — Communales: 1879, 436; 1880, 460; 1891, 308; 1892, 341; 1893, 339; 1906, 378; 1912, 304.

Foncières 1879, 475; 1883, 332; 1885, 339 50; 1895, 350; 1903, 376; 1909, 308; 3 1/2 1913 libérée, 390; 4 % 1913, 428.

Bons à lots 1887, 63.

Chemins de fer. — Ardennes, 353; Bône-Guelma, 377; Ch. de fer économ., 328; Est-Algérien, 335; Est, 4 %; 3 %, 345 50; nouv., 333 50; 2 1/2 %, 318; Médoc, 337; Midi, 345; nouv., 337 50; Nord, 4 %; 3 %, 357; nouvelles, 354; 2 1/2 %, 316; Orléans, 3 %; 4 1/2 %, 300; 1884, 316; Ouest-Algérien, 340; P.-L.-M., 412 50; (rusion), 337 50; nouv., 333 50; 2 1/2 %, 303.

Diverses. — Banque hypothécaire de France 1881, 352; Cie générale des eaux, 300; Suez, 3e série, 353; Omnibus de Paris, 374 50.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous, irrégulière, 317 50; 2e série, fixe, 300; Cacérés (variable), 150; Nord-Espagne (irrégulière), 387; Pampelune, 352; Lombardes, anc., 187; nouv., 184 50; Saragosse, irrégulière, 349; irrégulière, 349; 3e hyp., 347; Riazan-Ouralisk, 343; Volga-Bougoulma, 410; Altai, 385.

Diverses. — Crédit foncier égyptien, 3 1/2 %, 350.

VALEURS EN BANQUE
Actions. — Machines Hartmann, 370; Bruay, 1,580; Malacca, 121 50; Maltzoff, 501; Bakou, 1,280; Colombia, 1,095; Spies, 1,095; 19; de Beers ord., 290; préf., 300; Jagersfontein, 82 50; Tharsis, 152; Cape Copper, 119 50; Chino Copper, 315 90; Consolidated Copper, 147; Spassky Copper, 54 50; Utah Copper, 485; Vieille-Montagne, 721; Shansi, 19; Toula, 11 50.

Mines d'or. — Chartered, 14 75; Goldfields, 36 75; Lena Goldfields, 42; Modderfontein B, 180 50; Rand Mines, 96; Robinson Gold, 31 75.

COURS DES CHANGES
Londres, 28 21 à 28 26; Espagne, 579 1/2 à 585 1/2; Hollande, 24 1/2 à 24 3/8; Italie, 93 1/2 à 94 1/4; Pérou, 88 1/2 à 89 1/4; Portugal, 400 à 420; Petrograd, 178 à 184; Suisse, 112 1/4 à 114 1/4; Danemark, 180 à 184; Suède, 181 1/2 à 185 1/2; Norvège, 182 à 185.

BOURSES ETRANGERES
Change Madrid, 85 90; Barcelone, 89; Lisbonne, 744; Buenos-Ayres (OT), 49; Rio-de-Janeiro, 12 1/32; Valparaiso, 8 25/32.

LA TEMPERATURE

Situation générale du 18 Mai
Bureau central météorologique de Paris
Les pluies sont rares en Europe; on n'en signale pas dans nos régions. En France, ce matin, le temps est beau; on signale de la brume ou du brouillard dans l'Est et sur le littoral de la Manche.

La température devient très élevée sur nos côtes; le thermomètre marquait: 50 à Compiègne, 11 à Dunkerque, 12 à Cherbourg, 13 au ballon de Servance, 14 à Brest, 15 au Havre, 16 à Nantes, 17 à Paris, Alger et Clermont-Ferrand, 18 à Biarritz, 20 à Lyon et Marseille. En France, la période de fortes pluies va persister, avec temps généralement beau ou brumeux.

Observatoire de la Maison Larghil
Table with columns: Heures, Therm, Barom, Ciel, Vents. Rows: Minimum de la nuit, Maximum du jour.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHE GENERAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX Du 18 mai.

Table with columns: Espèces, Am, Ven, Les 50 kilos (poids mort). Rows: Bœufs, Vaches, Moutons.

MARCHE AUX PETITS POIS
Cérons, 17 mai.
Mercredi soir, apports très nombreux. Marché animé; ventes rapides à 17 fr. les 50 kilos.

MARCHE AUX METAUX
Londres, 17 mai.
Cuir. — Disponible, 145 L; à trois mois, 143 L.

MARCHE DE TOULOUSE
Toulouse, 17 mai.
Blés incotés; seigle, les 60 kilos, 22 fr. à 22 fr. 50; orge, les 60 kilos, 21 à 22 fr.; avoine, les 50 kilos, 21 à 22 fr.; maïs blanc, les 75 kilos, 29 à 30 fr.; haricots, l'hectolitre, 58 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 23 à 24 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 22 fr. à 23 fr.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

Paris, 18 mai.
Fourrages. — Poin les 50 kilos, 5 fr. à 5 fr. 80; sainfoin, 1re coupe, 5 fr. 70 à 6 fr. 50; 2e et 3e coupes, 6 à 7 fr.; paille de blé, 4 fr. 50 à 5 fr. 20; paille d'avoine, 3 fr. à 3 fr. 50.

MARCHE DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 18 mai.
Bœufs. — Aménés, 1,197; invendus, 10. 1re qualité, 3 fr. 00; 2e qualité, 2 fr. 82; 3e qualité, 2 fr. 72. Prix extrêmes de 2 fr. 34 à 3 fr. 16.

MAUX D'ESTOMAC
digestions difficiles, tiraillements, crampes, renvois, aigreurs, etc., tous ces maux sont provoqués par le mauvais fonctionnement de l'appareil digestif, disparaissent en quelques jours, grâce au régime du délicieux Phoscao, le plus exquis des déjeuners, le plus puissant des reconstituants. Le Phoscao régénère le sang, donne des muscles et fortifie le système nerveux. Digéré par les estomacs les plus délicats, il constitue l'aliment idéal des affaiblis, des anémisés, des surmenés, des convalescents et des vieillards.

Phoscao advertisement with image of a man and text: 'Ecrire à PHOSCAO 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris Pharmacies and épiceries 2 fr. 45 la boîte.'

Petites Annonces Economiques

Jeune fille dact., tenue livr., dem. empl. Mauret, 77, r. J.-Soula.
Ménage 35 ans, toute main, demande place pour maison bourgeoise, ville ou campagne. S'adresser, à rue Charles-Mariouneau, Bordeaux.

Monsieur et dame, d'une parfaite honorabilité, demandent à gérer propriété dans la Gironde. S'occuperaient d'élevage. Adr. au bureau du journal.

Médaille 1870-71 joindrait à sa représentation recouvrements et gérance immeubles. — Ecrire Falbas, Agence Havas Bordeaux

Refugié belge, connaissant à fond toute estimation et exploitation de forêts, demande place régisseur ou facteur de bois. — Prendre adresse au bureau du journal.

Régisseur, longue expérience, dem. empl. avec partic. aux bêtes, domaine, élevage, agric., vitic. Ecr. J. F. Ag. Havas, Bx.

Sténo-dact., J. F. 19 a., ex-instr. trav. bur. et not. anglais, solit. empl. Ecr. Téchan, Ag. Havas.

Jeunes filles et dames pour bureaux, jeunes hommes, demandés journalièrement. S'adr. de 5 à 7, le Bureau Moderne, 6, Pasteur.

Lingère dem. d. mais. part. p. chem. L'homme. Ecr. Lormel, Havas.

Ménage pour faire chauffeur gaz demandé, 50, cours de Tourny, au premier étage.

Mécanicien pour feutres demandés, 42, cours d'Alsace.

Ménages sachant conduire demandés, 5, rue de Moscou.

Ouvrier dem. p. crochet, 81, p. J. Anna, Grenade (H.-G.).

On demande ouvrière lisseuse 17, rue Saint-Sernin, Bordx.

On demande commis bureau 3, rue Margaux, 1er étage.

On demande employé sachant conduire et soigner chevaux aven. République, 234, Caudéran.

On dem. pour Bordx, ouvriers p. faire feuillards bois. On donne 1 fr. p. paquet, logem. et déplacement payés, pour 8, 6 et 5 pieds. J. Dendré, r. Franklin, 5.

On demande ouvrière repasseuse à neuf et une livreuse, 1, rue Maucoudinat, Bordeaux.

On demande employé pour courses et nettoyage. Boucherie Cavignac, 16, r. la Mercl.

On demande jeune apprenti pour restaurant. S'adresser Hôtel de France, Bordeaux.

On dem. des représentants, tarif franco. René Caillaud et Cie, Réjauumont-Sauvétat (Gers).

On demande chef contrôleur. S'adresser American-Park.

On dem. ouvriers forgerons sérieux. S'adr. à Raoul Chauvreaux, à Jonzac (Char.-Infère).

On dem. livreurs non mobilis. Planteur Caiffa, Bordeaux.

Ouvriers menuisiers demandés, rue Pomme-d'Or, 45.

On dem. manoeuvre robuste, 27, r. du Jardin-des-Plantes.

On dem. bonne 16 à 17 a., préf. Landaise, 5, r. de Belfort.

On dem. à louer mais. ou apt. 6 à 7 p. av. jard., entre gare St-Jean et place St-Genès. Ecr. à Candau, 32, rue Permetade, Bx.

Très bon maison de Bordx avec jardin, voyageur ayant clientèle bourgeoise et de ch. Excellentes condit. Réf. exig. Ecrire Frey, Ag. Havas Bordx.

Vacher seul ou ménage sans enfants 646, Bons gages. Pressé. Ecr. Faget, 12, rue Paulin.

Offres de Location
1 fr. la ligne
A l'air pour la saison, domaine du Jard, à Mérignac. S'y adr.

A l'air local machines à coudre, force motrice, matériel. Delage, rue Sainte-Catherine, 173.

A l'air chambres meublées part. élect. 28, r. St-Macaire, 12 à 14.

A l'air environs Bordx, partie villa vide ou meubl., propriété d'agrément, beaux ombrages, vue splendide. Train, tram, gondole. S'adr. rue Loup, 27, au 1er.

A l'air villa meubl., 200 mètres carrés, 10 min. Bx, eau, gaz, jard., cuis., s. à mang., 3 ch., w.c., randa, mois ou année. S'adr. r. Durieu-Maisonnette, 24. Dim. exc.

Entresol à l'air, 50, Intendance, 7 p., ch. de b., cave. Ad. mag.

On dem. à louer mais. ou apt. 6 à 7 p. av. jard., entre gare St-Jean et place St-Genès. Ecr. à Candau, 32, rue Permetade, Bx.

Occasions
1 fr. 50 la ligne
Achat platine et vieux dentiers. Boes, 31, r. Pte-Dijeaux, Bx.

A l'air fauteuil roulant rotin, état neuf. Adresse bur. journal.

A l'air 3 tours parallèles diverses forces, 2 petits rubans, à circulaire table fonte, et divers outillages de mécanicien. Quelle, 61, rue du Mirail, Bordeaux.

A l'air Jol. petite, 7, sainte, 7 a., 12 p., 12, petite r. Saintonge.

A l'air châteaues à champagne, 075. Ecrire Allen Agence Havas.

A l'air vendre pinasse à moteur, 5 HP. Bossuet, Arcachon.

A l'air châteaues acacia, grume ou plateau. Bossuet, Arcachon.

A l'air châteaues tables bois occas. (genre restaurant), 4, 6 et 8 couverts. Ecr. 7, r. Mestrezat.

Demands d'Emploi

Offres d'Emploi

Offres de Location

Occasions

VENTES et ACHATS d'IMMEUBLES

GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS
0 fr. 50 la ligne
Ancien garde part. et régiss., connais. exploit. résineux, dem. empl. anal. Ecr. Bernard Charpey, Villeneuve-de-Marsan.

GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS
0 fr. 75 la ligne
Brideuses main demandées de suite c. Victor-Hugo, 102.

GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS
1 fr. la ligne
Grand stock modèles de Paris. Costumes, plumes, Rab. 8 50, 3, place Puy-Paulin. Entrée libre.

GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS
1 fr. la ligne
Famille honor. habit. la campagne, écri. ent. caché ou autre. Ecrire Coly, Agence Havas.

GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS
1 fr. la ligne
Perdu mercredi 3 mai, après-midi, de la rue Leocq, par la rue Frères-Bonnie, au centre ville, bracelet-gourmette en or. Rapporter bur. Jnal. Bonn. récompt.

# BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA BYRRH

Tonique, Hygiénique, Reconstituant

## CHÉMIN DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

### Bains de Mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour toutes classes à prix très réduits délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1er octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après : Agay, Arlès, Bandol, Beaulieu-sur-Mer, Cannes, Cassis, Cette, golfe Juan-Vallauris, Fréjus, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grand-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nîmes, Nîmes-Sanary, Palavas, Saint-Cyprien-sur-Mer, Cap-d'Aud, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours avec faculté de prolongation. Minimum de parcours simple : 100 kilomètres. Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

1. Billets d'aller et retour individuels. — Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2. Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes. — Prix : La première personne paie le tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la troisième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

**Ne voyagez pas sans L'INDICATEUR P 4**

EN VENTE DANS LES MAGASINS de la Petite Gironde

## Les Bons Plats de France

Cuisine régionale  
220 plats divers et de choix avec la façon de les préparer  
Un volume relié de près de 200 pages  
Prix : 1 fr. 50

Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 65 adressé au directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

Je ne fume que le **NIL**

A VENDRE excellentes conditions BELLE USINE, superficie mille mètres carrés, construction moderne, possédant force motrice, terrain attenant pour agrandir du double; servant actuellement à fabriquer pâtes alimentaires, pourra être transformée sans grandes dépenses pour toute autre industrie. Située cinq cents mètres gare sur ligne Paris-Marseille. Main-d'œuvre abondante. S'adresser pour renseignements, M. Daumas, avocat-liquidateur, 6, rue de Sèze, Paris.



### RATS SOURIS - MULOTS

sont détruits à tout jamais par un procédé infaillible et nouveau. Forêt G. Rice-Oter Lisleux (Calvados)

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU  
Le Gérant : Georges BOUCHON

Bordeaux  
Imprimerie GOUNOUILHOU  
rue Guéraud, 11.  
Machines rotatives Marinoni.

## FEMMES qui SOUFFREZ

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

### REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la

## JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

### LA JOUVENCE de l'Abbé SOURY

c'est le salut de la Femme

FEMMES qui SOUFFREZ de Régles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, de Vertiges, d'Étourdissements, de Varices, d'Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la

## JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement.

Le flacon, 3 fr. 75 dans toutes Pharmacies, 4 fr. 35 franco. Les 3 flacons, 11 fr. 25 franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

METHODE VEGETALE du Professeur TESSÉ assure guérison infaillible DIABÈTE, ALBUMINE, ESTOMAC, CŒUR, REINS, FOIE, RHUMATISMES. Ni régime, ni régime. Brochure gratuite. Mr. D. Laborat, Tesso, 3, Boul. de Chambray, Paris.

## SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piquûre

Traitement facile et discret même en voyage

La boîte de comprimés 6 fr. 75 franco contre mandat

Nous n'expédions pas contre remboursement

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubeane - MARSEILLE

Dépot à Bordeaux, Ph<sup>o</sup> Roussel, 1, place Saint-Projet.

## 606

VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Chaque Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des rétrécissements et des écoulements.

## TRICOTAGE

Bas et Chaussettes sans couture  
CALEÇONS, CHANDAILS, GILETS, GOLFES, ÉCHARPES, etc.  
Remises en soie, laine et coton  
COTONS et LAINES TRAVAILLÉS à FAÇON

S'adresser ou écrire : M<sup>lle</sup> Jeanne, 97, rue de Rigoulet, Bordeaux.

## STENO-DACTYLO

cours p. d<sup>me</sup> diplômée méth. Prév. Delannay, prix forfaitaire et au m. placem<sup>t</sup> d. élèves. Adr. J<sup>o</sup>.

## HOTEL DES VENTES

7, rue Voltaire, 7.

## VENTE AUX ENCHÈRES

Par le ministère de

## M. J. DUGUIT

Commissaire-Priseur.

Vendredi 19 mai 1916, à une heure et demie, il sera vendu : Grande glacière, comptoir et balances, quantité de fleurs, pailles et plumes pour modes, cheval, charrette et harnais. Au comptant et 5 %.

## OUVRIERS TAPISSIERS

sont demandés Maison Lefroid frères. Ameublements, 13, 15, 17 et 19, boulevard Heurteloup, Tours

## Le capitaine DAVIES

du vapeur anglais « ALBAN » ne reconstruit aucune dette contractée par son équipage.

## LA MANUFACTURE D'APPAREILS INDICATEURS

de Moitte, 7, à PARIS, demande dans chaque ville un acheteur concessionnaire pour ses plaques « ANTI-BOUCHE ».

## ACHÈTERAIS PROPRIÉTÉ

agrément, bois, rapport 20 à 30 hect., Lot-et-G<sup>o</sup>, Gironde, Landes (Chalosse). Ecrire d'urgence offres, détails et prix, à ANE, 27, cours Pasteur, Bordeaux.

## PAYSANS, mari et femme,

connaissent vignes, potager, fleurs, vaches, demandés pour propriété près Bordeaux. Ecr. en indiquant réf. Priher, Ag. Havas.

## SUIS ACHÉTEUR AUTOMOBILE

4 ou 6 places, bon état, récente, Dutilleul, 56, c. Morand, LYON.

## DAME, 38 ans, ay<sup>t</sup> petite rente,

dépous. Mr honor. ay<sup>t</sup> comm<sup>o</sup> ou rentier. Ecr. M<sup>me</sup> M<sup>me</sup>, Havas.

## A VENDRE, en Gironde, propriété

de 100 hect. pins et prairies. — Ecrire à DUBOIS, 57, rue Marignan, PARIS.

## Vente publique de Vins

Le 20 juin 1916, à 14 heures, il sera vendu des vins rouges et blancs en barriques et bouteilles à l'entrepôt PAILLÈRE, 84, quai des Chartrons, Ministère A. AYMAR, courtier assermenté.

## 80<sup>o</sup> VIN EXTRA

Ph<sup>o</sup> 27, r. Peyronnet 80<sup>o</sup> Ph<sup>o</sup>, VINOLS NOUVELLE 80<sup>o</sup> Ph<sup>o</sup>.

## VINS LES MEILLEURS

98, quai Paludate, Bordeaux.

## CIDRE extra. L'Étoile

CIDRE CASTERA 19<sup>o</sup> 3, place Maudoulet

## CIDRE VINIFIÉ

selon la méthode des vins blancs, en conformité des lois existantes, titrant 80, remplace le vin. BRUNEL, 37, rue Tourat, Bordx.

## CIDRES extra propriété, 50,

quai de Paludate.

## CIDRE véritable doux Bretonne

53, quai de Paludate.

## LES OUVRIERS mobilisés,

de TUDOR Lille, de TUDOR Bruxelles, et FLOREAL sont priés de donner leur adresse à la Société TUDOR, 26, r. la Bienfaisance, à Paris. Indiquer matricule et classe, si auxiliaire ou territorial.

## SUIS ACHÉTEUR AUTOMOBILE

4 ou 6 places, bon état, récente, Dutilleul, 56, c. Morand, LYON.

## DAME, 38 ans, ay<sup>t</sup> petite rente,

dépous. Mr honor. ay<sup>t</sup> comm<sup>o</sup> ou rentier. Ecr. M<sup>me</sup> M<sup>me</sup>, Havas.

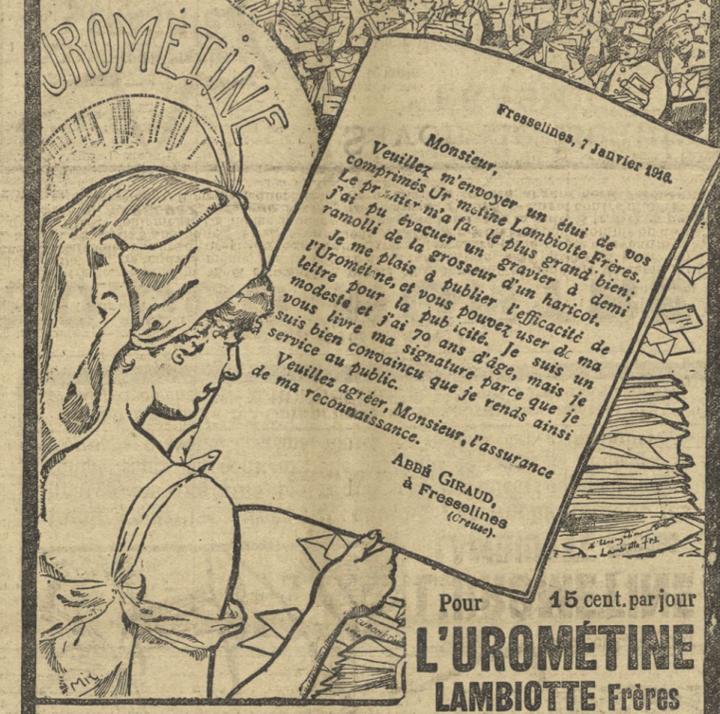
## A VENDRE, en Gironde, propriété

de 100 hect. pins et prairies. — Ecrire à DUBOIS, 57, rue Marignan, PARIS.

## SOIE à bluter, 30, r. Lyautey, Bx

## Le Courrier de L'UROMÉTINE

1 lettre entre 1000



Monsieur, Veuillez m'envoyer un échantillon de vos comprimés Ur métine Lambiotte Frères. Le prix m'a fait le plus grand bien; j'ai pu évacuer un gravier à demi ramolli de la grosseur d'un haricot. Je me plais à publier l'efficacité de l'Urométine, et vous pouvez user de ma lettre pour la publicité. Je suis un modeste et j'ai 70 ans d'âge, mais je suis bien conscient que je rends ainsi un service au public. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma reconnaissance.

Abbé GRAUD, à Frescelines (Gironde).

Pour 15 cent. par jour L'UROMÉTINE LAMBIOTTE Frères

fond, volatilise, anéantit comme par enchantement les urates, les oxalates, tout ce qui cause les douleurs des malheureux rhumatisants, des goutteux; elle supprime de même le lumbago, la pierre, la gravelle, l'eczéma, toutes les misères des arthritiques.

2<sup>o</sup> 50 l'Étui de 50 Comprimés DANS TOUTES LES PHARMACIES  
2<sup>o</sup> 80 franco chez M. D. RONDEPIERRE, Pharm<sup>o</sup> à PRÉMERY (Nièvre).

## OCCASION UNIQUE 50.000 MONTRES

A titre de réclame, je mets en vente, à partir d'aujourd'hui et pendant un mois, à un prix incroyable qui ne couvre même pas la valeur de sa fabrication, UNE MONTRE pour homme ou dame, mouvement ancre de précision, à remontoir, très solide, extra-plate, haute nouveauté, marchant 36 heures, garanties 5 ans, pour 12 fr. 50 seulement. BRACELET en MOIRINE pour homme ou dame, même qualité, 43 fr. seulement. La même montre avec cadran lumineux la nuit, 3 fr. 50 en plus.

CH. A. KAPELUSZ, 24, rue Vieille-du-Tempie, PARIS. — Envoi contre mandat poste ou contre remboursement. Rien à risquer; échange admis; au besoin argent sera retourné.

## Savon de Beauté "ERASMIC"

1 fr. le pain 1 fr. le pain

Pour les soins de la toilette rien n'équivaut l'inimitable SAVON ERASMIC dont l'usage quotidien est le plus sûr garant pour la conservation de la peau fraîche et veloutée.

Le Savon de luxe ERASMIC remplace au plus haut degré les savons dits médicinaux; c'est, en un mot, un préventif des maladies de la peau.

En vente partout : Pharmacies, Parfumeries, Herboristeries, Coiffeurs, Grands Magasins, etc.

C<sup>o</sup> ERASMIC, PARIS

## 12 LE GUIDE FINANCIER FRANÇAIS 12

pages 10 bis, Rue de Châteaudun, Paris.

Renseignez gratuitement sur toutes Valeurs. Le lire avant d'acheter ou de vendre tous Titres.

Abonnement d'essai gratuit pendant un mois.

BELLE SALLE A MANGER vieux noyer, à niche. BAYLE, 43, cours d'Albret.

## Mlle MEYRE

52 - Rue Judaïque - 52 BORDEAUX

### BRODERIES

EN TOUS GENRES

### DESSINS - LEÇONS

Prix Modérés

AVIS Des offres pour la fourniture de 3 millions de mètres de gaze à pansement non apprêtée en pièces; 500.000 bandes coton tissu fin de 5 m. x 0.065 et 500.000 bandes coton tissu fin de 5 m. x 0.085; 1 million de balzorne en 0 m. 90 ou 1 m., seront reçues jusqu'au 25 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

AVIS Des offres pour la fourniture de 3.000 couchettes d'hôpital avec sommier à lames et têtère seront reçues jusqu'au 27 mai inclus au Magasin central du Service de santé militaire à Paris, 53, boulevard Latour-Maubourg.

Les fournisseurs pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance des conditions du marché et du modèle de demande soit à l'établissement sus-indiqué, soit à Bordeaux, au Magasin général du Service de santé, 31, boulevard J.-J.-Bosc.

## JE SUIS PRIS DE PARTOUT



C'est ce qu'on dit quand on a la grippe. La tête, la poitrine, l'estomac, on souffre de partout; on a les bras et les jambes rompus; on est sans force; on n'a de goût à rien. Il n'y a qu'une chose à faire : vite prendre du GRIPPECURE.

L'usage du Grippecure, à la dose de 2 pilules avant chaque repas suffit en peu de temps et, souvent même, en un seul jour, à la grippe la plus tenace, quelque forte qu'elle soit, et l'influenza la plus opiniâtre.

Les manifestations les plus ordinaires de la grippe sont les maux de tête, la fièvre, la toux, l'écoulement nasal, les forces physiques et l'accablement moral.

Le Grippecure coupe rapidement la fièvre et provoque, dès le premier jour, l'évacuation de l'intestin, qui débarrasse l'organisme des humeurs peccantes. Il arrête le rhume et fait disparaître les maux de tête. Enfin, c'est un tonique puissant qui rétablit les forces physiques et, par suite, relève rapidement le moral. Prix du flacon : 1 fr. 50. En vente dans les pharmacies.

CADEAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à litre gracieux et franco par la poste, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la Petite Gironde, un flacon échantillon de Grippecure contenant six pilules, assez pour ressentir déjà un certain soulagement.

Dépositaires à Bordeaux : Ph<sup>o</sup> Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine; François et C<sup>o</sup>, 84, rue du Pas-Saint-Georges.

## SIÈGES ET MEUBLES EN ROTIN

Tous genres. Prix modérés. — Cours de Toulouse, 246, Bordeaux.

## LLOYDS BANK (FRANCE) LIMITED,

23, ALLEES DE CHARTRES, BORDEAUX.

Affaires de banque en général. Monnaies étrangères et transferts.

AGENTS A LONDRES: LLOYDS BANK LIMITED.

## MONTRES de précision marchant 8 jours.

Métal, 45 fr.; argent, 20 fr. Garanties 5 ans. F<sup>o</sup> cont. mandat Horlogerie de la Marine, 31, r. Esprit-des-Lois, Bordeaux

## CYCLES C. P. HAME HOMME

P. CASTEX, 405, b<sup>d</sup> de Cauderan, Bx

## COQUELUCHE Guérison radicale.

Notice gratuite. Quinaud, Burel (L.-G.)

## SON DE BOIS de pin à vendre.

Scierie Durand, Le Tallan, p. Bx. Tél. 1.

## ON achèterai échappe. Ecrire G. Durand, bur. du journal.

## RICHE SALLE A MANGER état neuf à v. 81 bis, r. de Pessac.

## ON DEM. représentant visitant papeteries-libraires. Ecrire à Sandrin, 80 bis, r. Belgrand, Paris

## ON DEM. des margesuses lithog., un manoeuvre 15 à 16 ans et un apprenti, 44, r. des Menus.

## Mr ay. 10.000 fr. cherche emploi de son arg. ou trav. rémun. Rien des Ag<sup>o</sup>. Ec. Bryon, Havas.

## LES 19 et 20 COURANT, 100 kilos LEBEURRE CHARENTAIS du jour, g. p. crème, 0 fr. 55 le 1/4. Laiterie, 236, rue Ste-Catherine.

## ON DEMANDE jeune homme 14 à 15 ans pour bureau, bonne écriture. Ec. Baraduc, Havas.

## ON DEM. manoeuvre et emball. certif. réf. exig. Se présent. soir. 6 à 8 h., 22, rue Vergniaul.

## A V. jolie chienne cocker. Ad. J<sup>o</sup>.

## CHAUFFEUR AUTO, 26 ans, réfugié, non mobilisable, bonnes références, demande place. Ecrire Robert, 2, rue du Berry, à CHATELERAULT (Vienne).

## CREVAUX et PONEYS à vendre cause départ, r<sup>o</sup> Toulouse, 19.

## ON DEMANDE des ouvrières sans connaissances spéciales 56, rue de Marseille, Bordx.

## HACHE-VIANDE dem<sup>o</sup>, Ad. J<sup>o</sup>.

## ON DEM. manoeuvres et ajusteurs 65, b<sup>d</sup> Antoine-Gautier.

## ACHETERAIS GRANDE PROPRIÉTÉ Ecrire VENANT, Agence Havas.

## A V. fourrages verts sur pied, 60 tonnes bois chène, Chât. Sallegourde, Vre-d'Ornon.

## OUTILLAGE Etiau limeur. Ciseaux américains, ciseaux à découper, emboutir à vend. Beaudouin, 7, r. Dubourdieu.

## JUMENT jeune à vendre 17, impasse Michel.

## PERDU, le 18, portefeuille. Rap. Servens, à Lignan, Récomp.